

Le contexte économique et les tendances salariales

L'environnement économique et le marché du travail

L'analyse du comportement des diverses variables qui déterminent l'évolution générale de la production et des prix, de même que le niveau d'emploi, aide à mieux percevoir les pressions qui s'exercent sur les mouvements de la rémunération. C'est dans cette optique que l'ISQ examine, dans ce chapitre, l'impact des décisions prises par les différents agents économiques que sont les consommateurs, les investisseurs et les gouvernements. De manière à cerner l'évolution conjoncturelle de l'économie, cette analyse est effectuée à partir des principaux indicateurs globaux et complétée par un aperçu des échanges interprovinciaux et internationaux ainsi que par un survol de la politique monétaire. Les conditions prévalant sur le marché du travail sont présentées dans un deuxième temps.

Dans ce chapitre, l'accent est mis sur les mouvements de l'économie et du marché du travail pour l'année en cours en regard des dernières années; les prévisions pour l'ensemble de 2004 et pour 2005 sont aussi fournies.

L'environnement économique¹

Après l'accélération notée en 2002, la croissance économique ralentit en 2003. En effet, à la suite des hausses² de 1,7 % en 2001 et de 4,2 % en 2002, le PIB réel³ s'accroît de 1,9 % en 2003. En 2004, la croissance du PIB se poursuit au même rythme, se situant à 2,0 % au premier semestre. Sur une base trimestrielle, le PIB augmente de 0,6 % au premier trimestre et de 0,7 % au deuxième. La conjoncture récente montre une accélération de l'économie; en effet, la croissance trimestrielle moyenne est de 0,7 % pour la période couvrant le quatrième trimestre de 2003 et les deux premiers de 2004, alors qu'elle était de 0,1 % au cours des trois premiers trimestres de 2003.

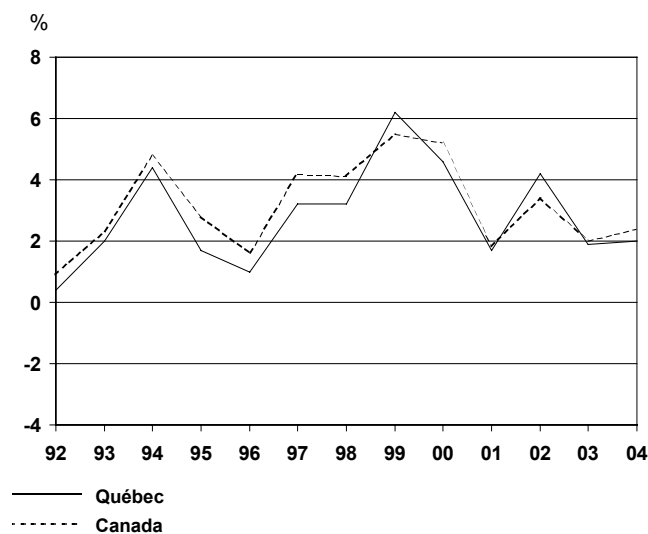
En 2003, le ralentissement de l'économie provient du commerce extérieur. En effet, les exportations diminuent de 3,1 %, subissant les contrecoups de la montée du dollar canadien vis-à-vis de la devise américaine, ce qui rend les produits exportés plus chers. En 2004, le commerce extérieur agit encore comme un frein à la croissance.

Les dépenses de consommation augmentent de 3,3 % en 2003, soit au même rythme qu'en 2002 et en accélération par rapport à 2001 (2,6 %). En 2004, le rythme se maintient puisque les dépenses de consommation sont en hausse de 3,4 % au premier semestre. Sur une base trimestrielle, elles progressent de 1,6 % au premier trimestre et de 0,4 % au deuxième.

1. Les séries chronologiques portant sur l'environnement économique sont fournies à l'annexe F.
2. Les taux de croissance sont exprimés en fonction de la période correspondante de l'année précédente sauf en cas de mention contraire. Les taux de croissance trimestrielle sont calculés par rapport au trimestre précédent.
3. Les données annuelles du PIB réel pour les années 2000 à 2003 ainsi que les données trimestrielles proviennent des *Comptes économiques du Québec* publiés par l'Institut de la statistique du Québec. Les données des années antérieures à 2000 sont tirées des *Comptes économiques provinciaux* de Statistique Canada.

Les dépenses publiques courantes augmentent de 2,7 % en 2002 et de 2,8 % en 2003. Au premier semestre de 2004, leur croissance est de 2,2 %. Faisant suite à cinq années de baisses, ces dépenses progressent pour une septième année consécutive en 2004.

Figure 6.1
Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 1992 à 2004²



1. Au prix du marché, \$ enchaînés de 1997.
2. Pour les six premiers mois de 2004, en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Au premier semestre de 2004, la demande intérieure augmente plus vite qu'en 2003. Cette accélération provient surtout des investissements des entreprises qui s'accroissent de 11 % au premier semestre de 2004 comparativement à 5,9 % en 2003. Les importations augmentent plus vite que les exportations durant les six premiers mois de 2004. Ainsi, profitant de la vigueur de l'économie américaine et de la stabilité relative du dollar canadien, les exportations progressent de 2,5 %. Quant aux importations, elles augmentent de 4,6 % au premier semestre, soutenues, entre autres, par les investissements des entreprises en machines et matériel qui sont en hausse de 9,8 %.

En 2004, sur la période des neuf premiers mois, les mises en chantier augmentent de 19,7 %, après une

hausse de 18,5 % en 2003. Avec 58 400 unités, elles atteignent ainsi leur plus haut niveau depuis 1987.

L'augmentation de l'IPC montre une tendance à la hausse en 2004, passant de 0,8 % au premier trimestre de l'année à 2,1 % au deuxième et à 2,2 % au troisième. Toutefois, pour les neuf premiers mois de 2004 (1,7 %), l'inflation est en baisse par rapport à 2003 (2,5 %).

Le taux des bons du Trésor à trois mois atteint un plancher de 2,1 % au premier trimestre de 2002, son plus bas niveau en plus de 40 ans. Le taux remonte par la suite et atteint 3,2 % au deuxième trimestre de 2003 pour redescendre à nouveau à la suite du ralentissement économique de 2003. Il atteint un nouveau plancher (2,0 %) au deuxième trimestre de 2004. Pour les neuf premiers mois de 2004, le taux se situe à 2,1 %. Si ce taux se maintenait toute l'année 2004, ce serait le plus bas depuis 1955. Cependant, la tendance récente est à la hausse.

L'année 2003 est marquée par une forte progression du dollar; pour l'ensemble de l'année, il se fixe à 71,4 cents américains, son plus haut niveau depuis 1997 (72,2 cents). Le dollar atteint 76,0 cents au quatrième trimestre de 2003; il descend à 75,9 cents au premier trimestre de 2004 et à 73,6 cents au second. Une tendance à la hausse est notée au cours du troisième trimestre de 2004 (76,5 cents) et se poursuit depuis. Le 29 octobre 2004, le dollar clôture à 82,1 cents américains, son plus haut niveau en plus de 12 ans (septembre 1992). Par rapport à la fin de décembre 2002 (63,4 cents), la hausse est de 29,5 %.

Les nouveaux sommets atteints par le taux d'endettement pourraient affecter la marge de manœuvre des consommateurs dans l'éventualité d'une hausse des taux d'intérêt.

Après le ralentissement de 2003, les analystes s'attendent à une croissance plus forte cette année et l'année prochaine grâce, notamment, à la vigueur de l'économie américaine. Selon les analystes, les taux de croissance du PIB attendus pour 2004 varient de 2,5 % à 2,8 % et, pour 2005, de 2,9 % à 3,4 %⁴.

4. Les prévisions pour le Canada sont présentées à l'annexe J.

Une approche différente

Les résultats de l'analyse des taux de croissance d'un trimestre par rapport au trimestre précédent varient de ceux obtenus lorsque l'analyse est effectuée par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Dans le premier cas, l'analyse se fait sur une courte période et des variations dues à des changements conjoncturels peuvent être relevées. C'est cette approche qui a été privilégiée dans le présent rapport. L'analyse effectuée dans le second cas met en perspective une plus longue période, et des effets de plus long terme peuvent alors être constatés. Les récents résultats trimestriels calculés sur cette base (fin 2003 et début 2004) sont reproduits ci-dessous pour permettre d'avoir une idée plus complète de la situation de l'économie québécoise.

Taux de croissance de certains indicateurs économiques du Québec¹

| Indicateur | Trimestre | | |
|---|-----------|----------|-----------|
| | IV - 2003 | I - 2004 | II - 2004 |
| PIB au prix du marché | 1,2 | 1,5 | 2,5 |
| Consommation | 2,9 | 3,8 | 2,9 |
| Investissements | 5,9 | 8,6 | 10,7 |
| administrations publiques | 8,8 | 5,1 | 0,2 |
| entreprises | 5,4 | 9,3 | 12,8 |
| Dépenses publiques courantes en biens et services | 1,7 | 2,4 | 2,1 |
| Revenu personnel disponible | | | |
| nominal | 3,1 | 3,1 | 3,6 |
| réel ² | 2,3 | 2,7 | 2,0 |

1. Taux de croissance d'un trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Les taux sont généralement exprimés en termes réels (\$ enchaînés de 1997).

2. L'indice implicite des prix des dépenses personnelles en biens et services est utilisé pour obtenir le revenu personnel disponible réel.

Tableau 6.1

Prévisions de divers organismes pour les principaux indicateurs économiques du Québec, pour 2004 et 2005

| | BRC (Octobre 2004) | | CBC (Octobre 2004) | | CCPEDQ (Octobre 2004) | | BNC (Octobre 2004) | |
|--|-----------------------|------|-----------------------|------|--------------------------|------|-----------------------|------|
| | 2004 | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 | 2005 |
| PIB et ses composantes¹ | | | | | | | | |
| PIB (au prix du marché) | 2,8 | 3,4 | 2,5 | 2,9 | 2,6 | 3,3 | 2,7 | 2,9 |
| Consommation | .. | .. | 3,4 | 3,6 | 3,5 | 3,6 | 3,4 | 3,6 |
| Investissements | .. | .. | 6,9 | -3,3 | .. | .. | .. | .. |
| administrations publiques | .. | .. | 0,9 | -3,3 | .. | .. | .. | .. |
| entreprises | .. | .. | 8,1 | -3,3 | 5,9 | 5,3 | .. | .. |
| Dépenses publiques courantes en biens et services | .. | .. | 2,3 | 2,2 | 2,6 | 3,1 | 2,3 | 2,2 |
| Indicateurs monétaires | | | | | | | | |
| IPC (1992 = 100) ² | 1,7 | 2,3 | 1,9 | 1,9 | 1,8 | 2,2 | 1,9 | 1,9 |
| Taux d'intérêt (% bons du Trésor 90 jours) | 2,9 | 4,1 | 2,2 | 3,5 | 2,2 | 3,2 | 2,8 | 4,0 |
| Taux de change (huard en cents américains) | 79,4 | 76,9 | 75,2 | 74,9 | 76,6 | 79,6 | 78,7 | 84,8 |
| Indicateurs du marché du travail | | | | | | | | |
| Emploi ² | 1,5 | 2,1 | 1,6 | 1,6 | 1,6 | 2,2 | .. | .. |
| Taux de chômage (%) | 8,5 | 8,2 | 8,3 | 8,0 | 8,3 | 7,8 | 8,4 | 8,5 |
| Rémunération hebdomadaire moyenne ² | .. | .. | 1,3 | 3,1 | 1,4 | 2,5 | .. | .. |
| Autres indicateurs | | | | | | | | |
| Revenu personnel disponible ¹ | .. | .. | 4,3 | 5,5 | 2,5 | 3,1 | .. | .. |
| Livraisons manufacturières ¹ | .. | .. | .. | .. | 3,3 | 3,0 | .. | .. |
| Bénéfices des corporations avant impôts ² | .. | .. | 11,9 | 4,1 | 12,7 | 6,4 | .. | .. |
| Ventes au détail ² | 4,4 | 4,5 | 4,0 | 4,1 | 4,3 | 4,9 | .. | .. |
| Mises en chantier (k) | 55,3 | 48,2 | 55,6 | 43,0 | 56,0 | 49,0 | 59,0 | 49,0 |

1. Taux annuel réel de croissance.

2. Taux annuel de croissance.

BRC : Banque Royale du Canada; CBC : Conference Board du Canada; CCPEDQ : Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec; BNC : Banque Nationale du Canada.

Les consommateurs

Les dépenses de consommation, qui représentent environ 60 % du PIB, augmentent de 3,3 % en 2003, soit au même rythme qu'en 2002 et en accélération par rapport à 2001 (2,6 %). En 2004, la croissance est semblable à celle des deux années précédentes avec une hausse de 3,4 % au premier semestre. Sur une base trimestrielle, les dépenses de consommation progressent fortement au premier trimestre (1,6 %) et nettement plus lentement (0,4 %) au deuxième.

En 2003, la croissance des dépenses en services (3,4 %) est à peine supérieure à celle des dépenses en biens (3,3 %). Ainsi, le ralentissement des dépenses en biens est compensé par l'accélération des dépenses en services. En effet, la croissance des dépenses en biens passe de 4,7 % en 2002 à 3,3 % en

2003, tandis que celle des dépenses en services grimpe de 2,1 % en 2002 à 3,4 % en 2003. C'est la première fois depuis 1995 que la croissance des dépenses en services est supérieure à celle des dépenses en biens. La tendance se poursuit en 2004 puisque, au premier semestre, les dépenses en services augmentent de 3,8 % et celles en biens de 2,9 %.

En 2002 et 2003, la bonne tenue des dépenses en biens est surtout attribuable aux achats de biens durables (automobiles, meubles et appareils ménagers, etc.). Les dépenses pour ces biens sont stimulées par les niveaux historiquement faibles des taux d'intérêt et par un marché de l'emploi vigoureux, surtout en 2002. Ainsi, les dépenses en biens durables augmentent de 8,5 % en 2002 et de 4,5 % en 2003. Au premier semestre de 2004, leur croissance est de 3,9 %.

La consommation de biens semi-durables (vêtements, chaussures, etc.) croît de 3,7 % en 2002, de 3,5 % en 2003 et de 4,4 % au premier semestre de 2004. Quant à la consommation de biens non durables (aliments, boissons, etc.), elle connaît une hausse de 2,7 % en 2002, puis ralentit à 2,4 % en 2003 et à 1,7 % au premier semestre de 2004.

Indicateur de tendance de la consommation, les ventes au détail augmentent de 6,1 % en 2002 et de 5,1 % en 2003. Le groupe qui contribue le plus à la progression des ventes au détail est celui des centres de rénovations et quincailleries avec des hausses de 17,2 % en 2002 et de 20,6 % en 2003.

Il y a ralentissement de la croissance des ventes au détail en 2004 avec une augmentation de 3,9 % pour les huit premiers mois en comparaison avec les mêmes mois de 2003. Ce ralentissement est surtout attribuable aux ventes des magasins d'ordinateurs et de logiciels et de ceux d'appareils électroniques et électroménagers qui diminuent de 14,9 % et 5,1 % respectivement. Quant aux ventes des centres de rénovation et quincailleries, leur forte croissance se poursuit en 2004 avec une hausse de 20,6 %.

Le revenu personnel disponible réel⁵ augmente de 2,9 % en 2001, de 3,2 % en 2002 et de 1,9 % en 2003. La hausse en 2003 est la plus faible depuis 1998 (1,6 %). Au premier semestre de 2004, le revenu personnel disponible réel croît de 2,3 %. Le revenu personnel disponible étant la différence entre le revenu personnel et les impôts directs, le ralentissement des deux dernières années est dû surtout aux impôts directs qui progressent de 3,4 % en 2003 et de 4,1 % en 2004, après avoir diminué de 3,3 % en 2002. Sur une base trimestrielle, le revenu personnel disponible réel augmente de 0,4 % au premier trimestre de 2004 et de 1,2 % au deuxième.

Dans les années 1990, la croissance du revenu personnel disponible est ralentie par les impôts directs qui augmentent plus vite que le revenu personnel. Ainsi, de 1989 à 2000, le revenu person-

nel progresse de 48,4 %, tandis que les impôts directs connaissent une croissance de 79,6 %. Il s'ensuit que le revenu personnel disponible croît de 40,1 %. Le ratio des impôts directs sur le revenu personnel passe de 21,2 % en 1989 à un sommet de 25,6 % en 2000. Il y a un changement de tendance par la suite. En effet, ce ratio passe à 25,3 % en 2001 et à 23,8 % en 2002 et en 2003. Au premier semestre de 2004, il se situe à 23,6 %. La forte baisse du ratio en 2002 est due à la diminution exceptionnelle des impôts directs (- 3,3 %). Le ratio s'est stabilisé par la suite, alors que les impôts directs augmentent à un rythme semblable à celui du revenu personnel.

De 1995 à 1999, le taux d'épargne⁶ diminue fortement, passant de 10,3 % à 3,4 %. Il se redresse par la suite, la bonne tenue du revenu personnel disponible permettant aux ménages de maintenir leur consommation tout en reconstituant leur épargne. Ainsi, le taux d'épargne remonte à 4,2 % en 2001 et à 4,4 % en 2002. Il tombe ensuite à 3,0 % en 2003 et à un creux de 2,1 % au premier semestre de 2004, le revenu personnel disponible augmentant moins vite que la consommation. À 2,1 %, il s'agit du taux le plus bas depuis que les données existent sur la base actuelle (1981).

Le taux d'endettement⁷ atteint un sommet de 83,6 % en 1998. Il descend à 81,1 % en 2000 et en 2001, puis monte à 83,8 % en 2002 et à 87,7 % en 2003. Selon les estimations de la CCPEDQ, cette tendance à la hausse se poursuivrait en 2004 et 2005. Le taux d'endettement se fixerait à 93,3 % et 96,6 % respectivement au cours de ces deux années. Ces nouveaux sommets pourraient affecter la marge de manœuvre des consommateurs dans l'éventualité d'une hausse des taux d'intérêt. La majeure partie de l'augmentation du taux d'endettement provient du crédit hypothécaire. En excluant cette composante, le taux d'endettement des ménages se fixerait à 28,7 % et 29,5 % respectivement en 2004 et 2005.

5. L'indice implicite des prix des dépenses personnelles en biens et services est utilisé pour obtenir le revenu personnel disponible réel.

6. Le taux d'épargne des ménages représente la part du revenu personnel disponible qui n'est pas dépensée pour la consommation.

7. Le ratio de l'endettement est calculé en regard du revenu personnel disponible. Les données ont été fournies par la CCPEDQ et sont des estimations pour l'ensemble de l'année 2004 et 2005.

En plus de l'endettement, la forte augmentation de la valeur des actifs financiers à la fin des années 1990 a favorisé le maintien d'un haut niveau de consommation. Cependant, à partir de la deuxième moitié de l'année 2000, on enregistre une dégringolade des indices boursiers à la suite de l'éclatement de la bulle technologique, des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis et des nombreux cas de malversations comptables. Ainsi, après une hausse de 36,1 % en 2000, l'indice boursier de Toronto, représenté par le S&P/TSX, diminue de 19,5 % en 2001 et de 9,0 % en 2002. À la fin de 2002, il y a un changement de tendance et les actifs financiers recommencent à monter. En 2003, l'indice croît de 1,8 % et, au cours des neuf premiers mois de 2004, il augmente de 23,4 % par rapport à la période correspondante de 2003. À la fin de septembre 2004, l'indice se situe à 8 668,3, soit 52,7 % au-dessus du creux de 5 678,3 d'octobre 2002, mais encore 24,1 % sous le sommet de 11 423,7 observé en septembre 2000. Cette remontée pourrait avoir un effet positif sur la confiance des consommateurs et sur leur capacité de dépenser.

Après une baisse de 9,9 % en 2002, le nombre de faillites⁸ personnelles augmente de 3,7 % en 2003, ce qui constitue une deuxième hausse en six ans (4,1 % en 2001). Le volume de faillites personnelles en 2003 (22 531) demeure inférieur de 16,5 % à celui de 1997 (26 970). En 2004, le nombre de faillites remonte légèrement car, après huit mois, il se situe à 15 531, alors qu'il était de 14 883 en 2003 (hausse de 4,4 %).

Faisant suite à la baisse enregistrée en 2001, l'indice de confiance des consommateurs⁹ du Conference Board bondit en 2002, atteignant un niveau inégalé depuis 1991; il passe ainsi de 115,3 en 2001 à 131,7 en 2002. Cependant, en 2003, il diminue de 7,8 % et se situe à 121,5. En 2004, pour les trois premiers trimestres, l'indice se situe à 122,5 et est inférieur de 0,2 % à celui de la période correspondante de 2003.

8. Les données sur les faillites proviennent du Bureau du Surintendant des faillites.

9. Cet indice de confiance est calculé mensuellement par le Conference Board et a 1991 pour année de base.

Sur une base trimestrielle, l'indice augmente de 6,7 % au premier trimestre de 2004, diminue de 3,4 % au deuxième et augmente de 0,2 % au troisième. Il est difficile de déceler une tendance car, au cours des huit derniers trimestres, l'indice a connu quatre hausses et autant de baisses.

Les analystes prévoient une légère accélération des dépenses de consommation. Ainsi, les prévisions de croissance de la consommation varient de 3,4 % à 3,5 % en 2004 et s'établissent à 3,6 % pour 2005. Il y aurait accélération de la croissance du revenu personnel disponible. En termes réels, il croîtrait de 2,5 % à 4,3 % en 2004 et de 3,1 % à 5,5 % en 2005.

Les investisseurs

Après une année de stagnation en 2001 (0,2 %), les investissements connaissent une forte croissance; ils augmentent de 8,0 % en 2002, de 6,5 % en 2003 et de 9,7 % au premier semestre de 2004. Sur une base trimestrielle, les investissements progressent de 2,9 % au premier trimestre de 2004 et de 0,2 % au deuxième.

La hausse des investissements en 2003 provient davantage des administrations publiques (9,5 %) que des entreprises (5,9 %). En 2004, c'est l'inverse puisque les investissements des entreprises augmentent de 11,0 % au premier semestre et ceux des administrations publiques de 2,6 %.

La croissance des investissements des administrations publiques connaît un ralentissement marqué aux cours des deux dernières années. En 2002, ils s'étaient accrus de 14,3 % en raison de l'accélération des travaux d'investissement pour atténuer les effets négatifs des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Sur une base trimestrielle, les investissements des administrations publiques sont stables au premier trimestre de 2004 et diminuent de 1,3 % au deuxième.

Quant aux investissements des entreprises, leur accélération en 2004 est due aux investissements en construction résidentielle et en machines et matériel, alors que ceux en bâtiments non résidentiels diminuent. Sur une base trimestrielle, les investis-

sements des entreprises augmentent de 3,4 % au premier trimestre de 2004 et de 0,5 % au deuxième.

Atteints par l'apathie du secteur de la haute technologie, les investissements des entreprises en machines et matériel diminuent de 9,8 % en 2001 et de 1,7 % en 2002. Il y a un renversement par la suite car ces investissements augmentent de 3,4 % en 2003 et de 9,8 % au premier semestre de 2004. La forte hausse du dollar canadien vis-à-vis de la devise américaine en 2003, facilitant l'achat d'équipement aux États-Unis, ainsi que la progression des bénéfices des sociétés au premier semestre de 2004 (+ 15,5 %) ne sont sûrement pas étrangers à ce retournement. Sur une base trimestrielle, les investissements des entreprises en machines et matériel augmentent de 2,8 % au premier trimestre de 2004 et diminuent de 0,4 % au deuxième.

Un retournement est observé dans l'évolution de la construction non résidentielle en 2004. En effet, après des hausses de 0,8 % en 2002 et de 2,0 % en 2003, les investissements en construction non résidentielle diminuent de 1,0 % au premier semestre de 2004. Sur une base trimestrielle, ces investissements reculent de 0,4 % au premier trimestre de 2004 et augmentent de 0,3 % au deuxième.

Le rythme effréné des investissements en construction résidentielle se poursuit avec des hausses de 10,7 % en 2003 et de 18,9 % au premier semestre de 2004. Si la tendance se maintient, ce sera la quatrième année consécutive de croissance supérieure à 10 %. Le niveau de la construction résidentielle en 2004 excède de 81,9 % celui de 2000. Cette industrie continue de tirer profit des taux d'intérêt relativement bas et de la rareté des logements locatifs. Sur une base trimestrielle, les investissements en construction résidentielle augmentent de 5,9 % au premier trimestre de 2004 et de 1,6 % au deuxième.

Les investissements en construction résidentielle se divisent en trois composantes. La croissance en 2004 provient surtout de la construction neuve qui augmente de 30,1 % au premier semestre. Les investissements en améliorations et modifications

augmentent de 10,9 %. Quant aux commissions sur les reventes des maisons, elles demeurent stables.

Après avoir bondi de 53,4 % en 2002, les mises en chantier augmentent de 18,5 % en 2003; leur nombre passe de 42 452 en 2002 à 50 289 en 2003. La croissance se poursuit en 2004 car, après neuf mois, les mises en chantier se situent à 58 400 sur une base annualisée, soit une augmentation de 19,7 % par rapport à la période correspondante de 2003 et leur plus haut niveau depuis 1987 (74 179). Sur une base annualisée, les mises en chantier s'élèvent à 59 000 au premier trimestre, à 55 400 au deuxième et à 60 700 au troisième trimestre.

Après une hausse de 17,2 % en 2002, les bénéfices des sociétés diminuent de 3,3 % en 2003. Ce retournement provient surtout des entreprises exportatrices qui ont subi les effets de la montée rapide du dollar canadien. En 2004, les bénéfices des sociétés effectuent une remontée sous l'impulsion, entre autres, des entreprises publiques provinciales. Celles-ci ont augmenté leurs profits en matière d'énergie électrique à la suite d'un premier trimestre beaucoup plus froid que la normale. Au premier semestre de 2004, les bénéfices des sociétés progressent de 15,5 % par rapport à la période correspondante de 2003. Sur une base trimestrielle, les bénéfices des sociétés augmentent de 7,0 % au premier trimestre et de 4,7 % au deuxième. Le niveau record des bénéfices atteint au troisième trimestre de 2002 est surpassé pour la première fois au premier trimestre de 2004 et une deuxième fois au second.

Les bénéfices des sociétés en pourcentage du PIB passent d'un creux de 4,1 % en 1992 à un sommet de 10,9 % en 1999. Au cours des quatre années suivantes, cette part oscille entre 9,5 % et 10,7 %. En 2004, elle revient presque au sommet puisqu'elle se situe à 10,8 %.

Les livraisons manufacturières diminuent de 3,8 % en 2001, de 0,6 % en 2002 et de 1,3 % en 2003. Ces reculs sont dus au marasme qui a frappé le secteur technologique à l'automne 2000, aux difficultés qu'a connues l'industrie du matériel de transport à la suite

des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis et à la montée rapide du dollar canadien en 2003.

La tendance redevient positive dans les livraisons manufacturières en 2004 grâce, entre autres, à la vigueur de l'économie américaine et à la stabilité relative du dollar au cours des deux premiers trimestres de l'année. En effet, pour les huit premiers mois de 2004, les livraisons manufacturières augmentent de 6,3 % par rapport à la période correspondante de 2003. Ce retournement est largement dû au groupe des produits informatiques et électroniques ainsi qu'à celui du matériel de transport qui s'acheminent vers une première hausse en quatre ans.

Le nombre de faillites commerciales continue de baisser, passant de 2 221 en 2002 à 2 193 en 2003 (- 1,3 %). La baisse de 2003 est la septième consécutive; par rapport au sommet de 1996 (5 771), le recul est de 62,0 %. En 2004, après huit mois, cette tendance se poursuit puisqu'une diminution de 10,5 % est observée (1 329 par rapport à 1 485 pour la même période de 2003).

Après une baisse de 33,2 % en 2002, la valeur des faillites commerciales augmente de 12,2 % en 2003, passant de 689,9 millions de dollars à 774,3 millions de dollars. Malgré cette hausse, le passif total des entreprises en faillite en 2003 demeure inférieur de 75,8 % à celui du sommet atteint en 1992 (3,2 milliards de dollars). Il y a un retour à la baisse en 2004 car, après huit mois, le passif total diminue de 35,2 % en regard de la période correspondante de 2003.

Selon les analystes, les investissements connaîtraient un ralentissement l'an prochain ou pourraient même reculer. Ainsi, la croissance des investissements des entreprises se situerait entre 5,9 % et 8,1 % pour l'ensemble de 2004 et entre -3,3 % et 5,3 % en 2005.

Les gouvernements

Les dépenses en biens et services des administrations publiques¹⁰ augmentent de 2,7 % en 2002 et de 2,8 % en 2003. Au premier semestre de 2004, leur croissance est de 2,2 %. Faisant suite à cinq années de baisses, ces dépenses progressent pour une septième année consécutive en 2004.

La part relative des dépenses publiques en biens et services dans le PIB atteint un sommet de 26,5 % en 1992. Cette part descend à 20,8 % en 1999. Elle remonte graduellement depuis; au premier semestre de 2004, elle se situe à 21,8 %.

La croissance économique ainsi que la lutte au déficit ont fait en sorte que le déficit de l'administration provinciale (sur la base du système de comptabilité nationale), qui avait atteint un sommet de 7,5 milliards de dollars¹¹ en 1994, se transforme en surplus de 532 millions de dollars en 2000. L'année 2000 est la seule où l'on enregistre un surplus. Par la suite, c'est le retour au déficit.

En pourcentage du PIB, le déficit de l'administration provinciale atteint un sommet de 4,4 % en 1992. Au premier semestre de 2004, il se situe à 2,6 % du PIB.

Les analystes sont partagés quant à l'évolution des dépenses publiques l'an prochain. Ainsi, leur augmentation se situerait entre 2,3 % et 2,6 % pour l'ensemble de 2004 et entre 2,2 % et 3,1 % en 2005.

Les échanges extérieurs

Au cours des années 1990, l'influence du commerce extérieur sur l'économie du Québec a été de plus en plus grande. En effet, la part des exportations dans le PIB est passée de 45,3 % en 1992 à un sommet de 62,5 % en 2000. Il y a un changement de tendance au cours des trois années suivantes en raison,

10. Dépenses des administrations provinciale et locales (municipalités et commissions scolaires) de même que celles du gouvernement fédéral au Québec. Les dépenses incluent aussi celles du régime des rentes du Québec.

11. Ces données proviennent des *Comptes économiques du Québec* publiés par l'Institut de la statistique du Québec.

surtout, de la faiblesse de l'économie américaine et, en 2003, de la montée rapide du dollar canadien vis-à-vis de la devise américaine. Ainsi, la part des exportations dans le PIB descend à 60,4 % en 2001, à 58,3 % en 2002 et à 55,4 % en 2003. Au premier semestre de 2004, cette part remonte à 56,0 %.

La forte progression des exportations sur la période 1992-2003 (malgré les reculs enregistrés en 2001 et 2003) est surtout attribuable aux exportations internationales. En effet, celles-ci augmentent plus rapidement que les exportations interprovinciales. Au cours de cette période, les exportations vers les autres pays, particulièrement les États-Unis, connaissent une croissance de 105,7 %, alors que celles vers les autres provinces progressent de 30,4 %. Ainsi, les exportations internationales voient leur part des exportations totales passer de 53,6 % en 1992 à 64,6 % en 2003.

De 1993 à 2000, les exportations et les importations progressent à un rythme soutenu. Au cours des trois années suivantes, il y a un changement marqué. En 2001, les exportations et les importations diminuent, pour la première fois depuis 1991 pour les exportations et depuis 1992 pour les importations. L'année 2001 est marquée par le ralentissement de l'économie mondiale et la récession qui frappe l'économie américaine. Toutefois, comme les exportations (- 1,8 %) diminuent moins vite que les importations (- 4,7 %), les exportations nettes ont un impact positif sur le PIB.

Après la baisse de 1,8 % en 2001, les exportations augmentent de 0,5 % en 2002 et diminuent de nouveau en 2003 (- 3,1 %) en raison de la faiblesse de l'économie américaine et de la montée rapide du dollar canadien, ce qui rend nos produits exportés plus chers. La baisse des exportations en 2003 est surtout due aux exportations internationales qui diminuent de 4,6 %, alors que les exportations vers les autres provinces diminuent de 0,2 %.

À la suite de la baisse notée en 2001, les importations connaissent une remontée; elles augmentent de 1,1 % en 2002 et de 1,2 % en 2003. Au cours de cette dernière année, la hausse des importations en provenance d'autres pays (2,0 %) est

ralentie par la baisse de celles en provenance des autres provinces (- 0,1 %). Ainsi, en 2003, les exportations nettes sont en recul et freinent la croissance économique.

En 2004, le commerce extérieur constitue de nouveau un frein à la croissance puisque les importations augmentent plus vite que les exportations. Au premier semestre, profitant de la vigueur de l'économie américaine et de la stabilité relative du dollar canadien, les exportations progressent de 2,5 %. Quant aux importations, elles sont en hausse de 4,6 % au premier semestre, soutenues, entre autres, par les investissements des entreprises en machines et matériel (croissance de 9,8 %).

La politique monétaire

L'inflation, qui s'était maintenue en deçà de 2 % de 1992 à 1999, s'élève à 2,4 % en 2000 et en 2001, redescend à 2,0 % en 2002 puis remonte à 2,5 % en 2003. Pour les neuf premiers mois de 2004, la croissance de l'IPC au Québec recule à 1,7 %. La tendance est cependant à la hausse en 2004, puisque l'augmentation de l'IPC passe d'un creux de 0,8 % au premier trimestre à 2,1 % au deuxième et à 2,2 % au troisième. Ces fluctuations sont surtout dues aux prix de l'énergie qui augmentent fortement en raison de l'incertitude internationale relative aux réserves et à la production de brut. La tendance reste toutefois à la hausse même en excluant l'énergie puisque l'indice d'ensemble sans l'énergie augmente de 1,0 % au premier trimestre, de 1,2 % au deuxième et de 1,5 % au troisième. Il se maintient toutefois en deçà de 2,0 %.

Le rendement des bons du Trésor à trois mois, qui se situe à 5,5 % en 2000, diminue à 3,9 % en 2001 et à 2,6 % en 2002; il remonte à 2,9 % en 2003. La tendance à la baisse en 2001 est accentuée par les attentats du 11 septembre aux États-Unis. Ainsi, le taux des bons du Trésor à trois mois atteint un plancher de 2,1 % au premier trimestre de 2002, son plus bas niveau en plus de 40 ans. Le taux remonte par la suite et atteint 3,2 % au deuxième trimestre de 2003; il redescend à nouveau à la suite du ralentissement économique enregistré en 2003. Il

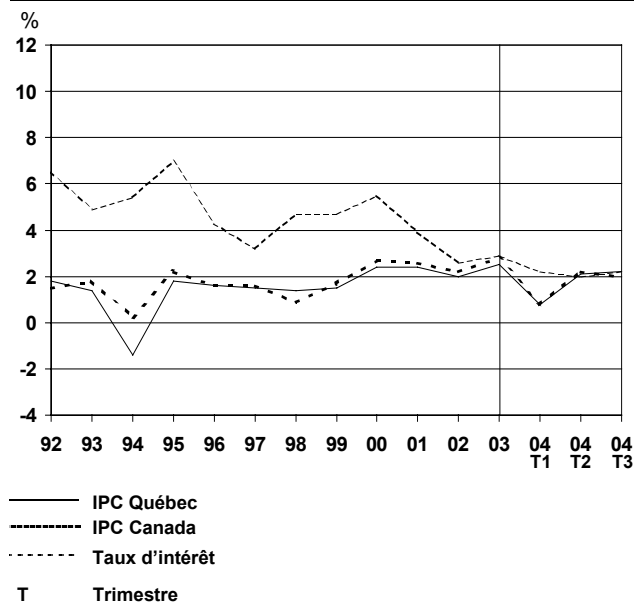
atteint ainsi un nouveau plancher au deuxième trimestre de 2004 (2,0 %). La tendance est de nouveau à la hausse depuis, l'économie canadienne évoluant près des limites de sa capacité de production. Pour les neuf premiers mois de 2004, le taux se situe à 2,1 %. Si ce taux se maintenait toute l'année 2004, ce serait le plus bas depuis 1955.

Aux États-Unis, après le resserrement de la politique monétaire qui a pris fin en mai 2000, on assiste à un assouplissement à partir du début de 2001. De janvier 2001 à juin 2003, le taux interbancaire américain diminue à 13 reprises, passant de 6,5 % à 1,0 %, son plus bas niveau en 45 ans, soit depuis juillet 1958. Ces baisses répétées font suite à l'éclatement de la bulle financière en deuxième moitié de 2000, aux attentats du 11 septembre 2001 et à la récession qui a frappé les États-Unis en 2001, récession suivie d'une reprise anémique. En 2004, la croissance se faisant plus soutenue et l'inflation plus élevée, le taux interbancaire américain monte à trois reprises à partir de juin et se situe à 1,75 % en septembre.

Pendant ce temps, on assiste à une forte détente monétaire au Canada à la suite du ralentissement économique et des effets négatifs des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Ainsi, le taux cible de financement à un jour diminue à 10 reprises, passant de 6,00 % au début de 2001 à 2,00 % le 15 janvier 2002, son plus bas niveau depuis septembre 1960.

Par la suite, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, les taux sont à la hausse au Canada. En effet, en raison d'une reprise économique plus forte que prévu et de l'importante détente monétaire, le taux cible monte à cinq reprises et atteint 3,25 % le 15 avril 2003. Cependant, à la suite d'un ralentissement économique au Canada, le taux redescend à cinq reprises et atteint 2,00 % le 13 avril 2004, soit l'équivalent de celui de janvier 2002 et le plus bas depuis 1960. Le taux remonte à 2,25 % le 8 septembre 2004 et à 2,50 % le 19 octobre en raison d'une demande extérieure plus vigoureuse qu'anticipé et pour réduire les pressions inflationnistes.

Figure 6.2
Évolution du taux d'intérêt et de l'IPC¹, au Québec et au Canada, de 1992 à 2004



1. Pour l'IPC, les taux de croissance trimestriels sont exprimés en fonction des trimestres correspondants de l'année précédente (1992 = 100).

En 1999 et 2000, le dollar canadien se situe à 67,3 cents américains. Il diminue à 64,6 cents en 2001 et à 63,7 cents en 2002. Au début de 2002, il avait atteint un creux historique de 61,8 cents. L'année 2003 est marquée par une progression importante du dollar. Il se situe à 71,4 cents, son plus haut niveau depuis 1997 (72,2 cents). Le dollar atteint même 76,0 cents au quatrième trimestre de 2003. Il descend par la suite et se fixe à 75,9 cents au premier trimestre de 2004 et à 73,6 cents au deuxième. Ce recul n'est que temporaire puisque le dollar remonte à 76,5 cents américains au troisième trimestre. Le 29 octobre 2004, il clôture à 82,1 cents américains, son plus haut niveau en plus de 12 ans (septembre 1992). Par rapport à la fin de décembre 2002 (63,4 cents), la hausse est de 29,5 %. Pour l'ensemble des neuf premiers mois de l'année 2004, le dollar se situe à 75,3 cents américains.

Au cours des trois premiers trimestres de 2004, l'indice de référence¹² au Canada se situe sous la

12. L'indice de référence est l'indice utilisé par la Banque du Canada; il exclut de l'IPC global les huit composantes les plus volatiles ainsi que l'effet des taxes indirectes.

cible de 2 % fixée par la Banque du Canada, ce qui dénote peu de pressions inflationnistes. Celles-ci pourraient cependant ressurgir avec la flambée des prix du pétrole au début du quatrième trimestre.

Selon les prévisions, il y aurait une hausse des taux d'intérêt et du taux d'inflation. En effet, les analystes situent les taux d'intérêt à court terme entre 2,2 % et 2,9 % en 2004 et entre 3,2 % et 4,1 % en 2005. Le taux d'inflation se maintiendrait sous les 2 % en 2004, soit entre 1,7 % et 1,9 %, et augmenterait en 2005 pour se situer entre 1,9 % et 2,3 %. Quant au taux de change, les prévisions évaluent le dollar entre 75,2 cents et 79,4 cents américains en 2004. Les analystes sont plus divisés relativement à son évolution en 2005, certains s'attendant même à un léger recul. Ainsi, le dollar canadien se situerait dans une fourchette variant entre 74,9 et 84,8 cents américains.

IMPACT NET DES ÉLÉMENTS DU PIB

Le tableau ci-dessous permet de connaître la contribution nette qu'ont pu avoir sur la variation du PIB les différents éléments qui le composent. Ce tableau montre comment chaque composante a pu augmenter ou diminuer la croissance du PIB au Québec en 2002 et 2003 selon son poids. Ainsi, deux groupes d'éléments s'y retrouvent. Le premier concerne la demande intérieure finale (consommation, investissements, dépenses publiques) et le second regroupe les exportations nettes (exportations moins importations), la variation des stocks et la divergence statistique. En 2003, la contribution de la demande intérieure finale à la variation du PIB a été de 3,67 % alors qu'elle était de 3,88 % en 2002. La contribution des autres éléments à la croissance du PIB était négative en 2003 (- 1,79 %) alors que leur contribution était de 0,34 % en 2002.

Contribution¹ à la variation en pourcentage du PIB aux prix du marché, Québec, 2002 et 2003 (en \$ enchaînés de 1997)

| | 2002 | 2003 |
|---|-------------|---------------|
| | % | |
| Éléments A | | |
| <u>Demande intérieure finale</u> | | |
| Dépenses de consommation | 1,94 | 1,94 |
| Dépenses publiques courantes | 0,56 | 0,56 |
| Investissements des administrations publiques | 0,37 | 0,27 |
| Investissements des entreprises | 1,01 | 0,89 |
| Total (Éléments A) | 3,88 | 3,67 |
| Éléments B | | |
| <u>Autres éléments</u> | | |
| Variation des stocks | 0,58 | 0,33 |
| Exportations nettes | - 0,29 | - 2,46 |
| Divergence statistique | 0,05 | 0,34 |
| Total (Éléments B) | 0,34 | - 1,79 |
| PIB (Éléments A + Éléments B) | 4,21 | 1,88 |

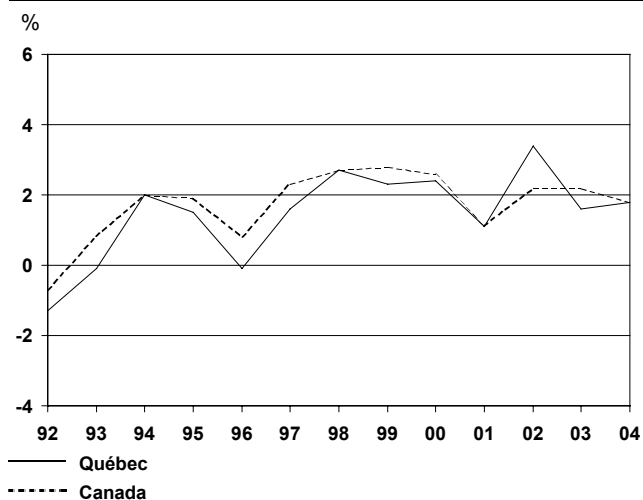
1. La contribution de chaque élément à la variation en pourcentage du PIB est calculée par l'Institut de la statistique du Québec. Ce calcul est nécessaire depuis que l'indice en chaîne de Fisher est utilisé pour déflater le PIB et ses composantes. Par cette méthode, la somme des composantes peut différer des totaux partiels et des totaux à cause de la fréquence de l'enchaînement.

Le marché du travail¹³

L'emploi et le chômage

L'emploi au Québec a connu une croissance modérée en 2004, similaire à celle observée en 2003. Ainsi, pour les neuf premiers mois de 2004, le nombre d'emplois se fixe à un sommet historique de 3 701 700 en données désaisonnalisées, augmentant de 64 400 (1,8 %) par rapport à la même période de 2003. Au cours de cette dernière année, l'emploi s'élevait à 3 649 900 et il s'était créé 57 200 emplois (1,6 %). Le rythme de croissance de l'emploi a été plus faible en 2004 et 2003 qu'il ne l'a été en 2002; la création d'emplois avait alors été exceptionnelle, soit de 3,4 % (118 200 emplois). En 2001, seulement 36 800 nouveaux emplois avaient été enregistrés.

Figure 6.3
Croissance de l'emploi, au Québec et au Canada, de 1992 à 2004¹



1. Pour les neuf premiers mois de 2004, en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Pour les neuf premiers mois de 2004, le taux de croissance de l'emploi au Québec est identique à celui enregistré au Canada (1,8 %, soit 285 800 emplois de plus). En 2003, la situation était différente, la croissance de l'emploi au Québec (1,6 % et 57 200 emplois) étant plus faible que celle enregistrée au Canada (2,2 % et 334 200 emplois).

13. Les données sur le marché du travail sont fournies à l'annexe G.

La création d'emplois en 2004 s'est essentiellement faite au deuxième trimestre (0,6 %) et dans une moindre mesure au troisième (0,3 %), alors qu'une stagnation était observée au premier trimestre (0,0 %). L'emploi a même franchi un seuil historique en septembre 2004 alors qu'il se fixait à 3 732 500. Ainsi, lorsque comparé au mois de décembre 2003, l'emploi au Québec augmente de 50 600 au cours de l'année 2004 (1,4 %) tandis qu'il augmente de 155 700 ou 1,0 % au Canada.

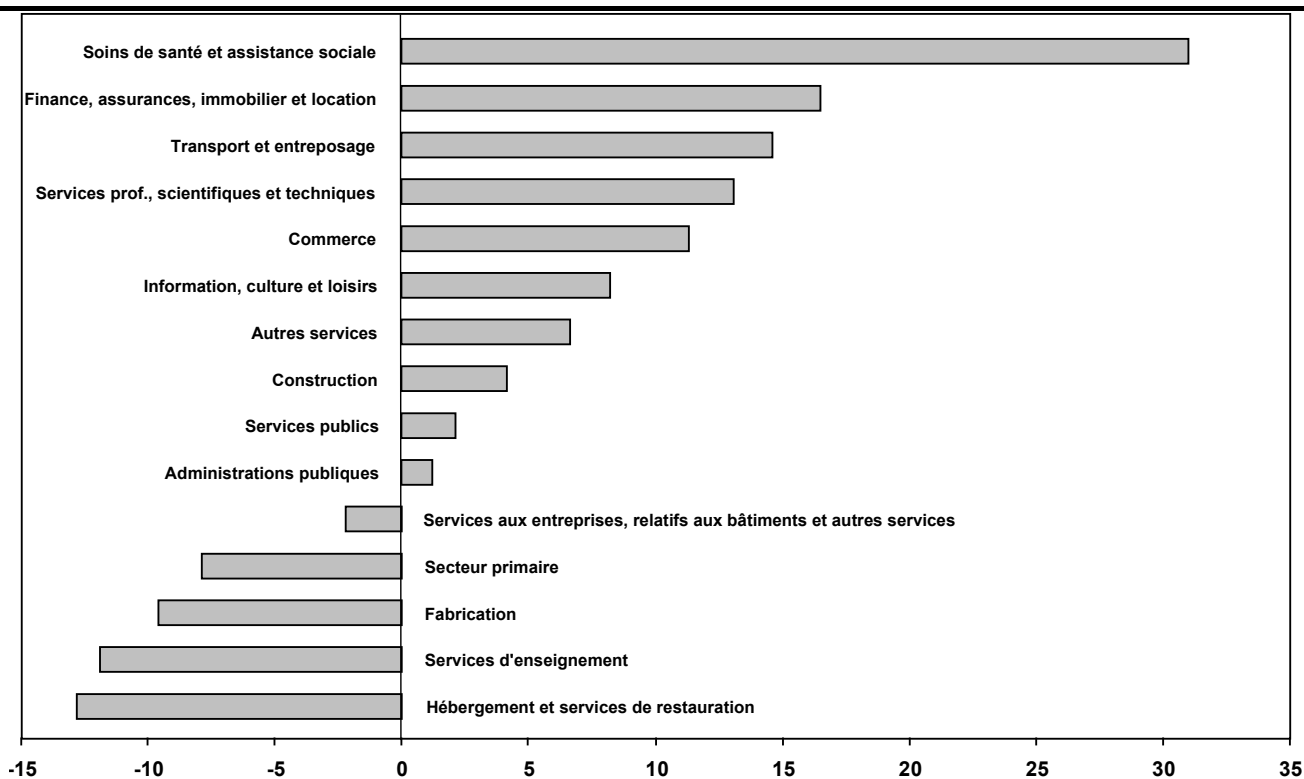
La création nette d'emplois au cours des trois premiers trimestres de 2004 par rapport à la même période de 2003 se retrouve entièrement dans le secteur des services¹⁴ (75 600 emplois de plus), alors qu'on enregistre un léger repli dans le secteur des biens (11 300 emplois de moins) pour une deuxième année consécutive. Bien qu'il s'y soit créé des emplois depuis 1976 (croissance de 3,9 % sur la période), le secteur des biens ne représente plus que le quart (24,9 %) des emplois du marché du travail québécois, par rapport à 34,8 % en 1976. Cette situation résulte d'une création d'emplois beaucoup plus forte et soutenue dans les services (croissance de 67,3 %).

Comme le montre la figure 6.4, pour les neuf premiers mois de 2004, les pertes d'emplois se concentrent en grande partie dans les secteurs de l'hébergement et des services de restauration (- 12 800), des services d'enseignement (- 11 900), de la fabrication (- 9 600) et dans le secteur primaire (- 7 900). Les principaux gains d'emplois se retrouvent dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (+ 31 000) suivi de celui de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location (+ 16 500), du transport et de l'entreposage (+ 14 600), des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 13 100) ainsi que du commerce (+ 11 300).

14. La variation de l'emploi selon le secteur d'activité doit être interprétée avec prudence compte tenu de la variabilité des données, même si celles-ci sont désaisonnalisées.

Figure 6.4

Variation de l'emploi au Québec, par secteur d'activité, neuf premiers mois de 2004¹ (en milliers)



1. Variation calculée en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

En 2003, les principales pertes d'emplois ont eu lieu dans le secteur de la fabrication (- 16 700), qui continue en 2004 de subir des pertes, quoique moins importantes, annulant ainsi les gains d'emplois réalisés en 2001 et 2002. La moyenne des neuf premiers mois de 2004 affiche 630 100 emplois dans le secteur de la fabrication, qui ne constitue plus que 17 % des emplois du marché du travail québécois, son niveau le plus bas depuis le début de la série chronologique en 1976 (22,9 % en 1976). Il est rejoint ainsi par le secteur du commerce, le deuxième secteur le plus peuplé, qui correspond à 16,6 % de l'emploi en 2004, par rapport à 16 % en 1976. La baisse de la représentativité du secteur de la fabrication est la conséquence d'un rythme de croissance plus faible dans celui-ci que dans les autres secteurs importants. Quant aux secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, du transport et de l'entreposage, du commerce ainsi que de la construction, les gains d'emplois enregistrés au cours des trois premiers trimestres de 2004 s'ajou-

tent à ceux de 2003. La situation diffère dans le secteur des services d'enseignement et dans celui de l'hébergement et des services de restauration où les gains d'emplois réalisés en 2003 sont contrebalancés par des pertes en 2004.

Parmi les différentes variations sectorielles du nombre d'emplois, certaines sont plus importantes à suivre que d'autres. En effet, certains secteurs jouent un rôle clé dans l'économie compte tenu du nombre important d'emplois qu'ils regroupent par rapport à l'emploi total. Cela est particulièrement le cas des secteurs de la fabrication, du commerce ainsi que des soins de santé et de l'assistance sociale qui, ensemble, emploient près de la moitié (46 %) des travailleurs en 2003.

En 2004, le rythme de croissance des emplois à temps partiel est presque le double de celui des emplois à temps plein (2,9 % et 1,5 % respectivement). En nombre, il y a toutefois eu plus de

nouveaux emplois à temps plein (45 500 ou 71 %) que d'emplois à temps partiel (18 900 ou 29 %). Pour les trois premiers trimestres de 2004, l'emploi à temps plein a même atteint son niveau le plus élevé depuis le début de la série chronologique en 1976 avec 3 022 500 emplois. La création nette d'emplois enregistrée va dans le même sens que ce qui a été observé de 2001 à 2003 où le taux de croissance des emplois à temps partiel était plus fort que celui des emplois à temps plein (respectivement 12,5 % et 3,5 % pour la période 2001 à 2003).

Parmi les nouveaux emplois créés en 2004, près des trois quarts vont aux femmes. Ainsi, pour les neuf premiers mois de l'année, comparativement à la même période de 2003, l'emploi progresse de 2,8 % (47 500 emplois de plus) chez les femmes et de 0,9 % (17 000 emplois de plus) chez les hommes. De 2001 à 2003, une création d'emplois plus forte chez les femmes que chez les hommes était également enregistrée. Pour les trois premiers trimestres de 2004, les trois quarts des nouveaux emplois chez les femmes sont à temps plein (35 800), alors que cette proportion est d'environ six emplois sur dix dans le cas des hommes (9 800). En 2003, environ les deux tiers (64,8 %) des nouveaux emplois féminins étaient à temps plein, tandis que les hommes subissaient de légères pertes sur ce plan.

Pour les neuf premiers mois de 2004, l'emploi des personnes de 25 ans et plus connaît une croissance de 2,3 %, alors que celui des personnes âgées de 15 à 24 ans recule (- 1,2 %). Ainsi, les 25 ans et plus gagnent 70 900 nouveaux emplois, dont plus des trois quarts sont à temps plein. Quant aux plus jeunes, ils perdent 6 500 emplois, mettant fin à une progression continue depuis 1998. En 2003, les personnes âgées de 15 à 24 ans bénéficiaient de 8,4 % des nouveaux emplois, ce qui correspond à un taux de croissance de 0,9 %, comparativement à 1,7 % pour les 25 ans et plus. La part occupée par les jeunes dans l'ensemble de l'emploi passe donc de 15,3 % en 2002 à 15,1 % en 2003, puis à 14,8 % pour les neuf premiers mois de 2004.

Lorsque le sexe est pris en considération dans l'analyse, la répartition de la création d'emplois entre les deux groupes d'âge est sensiblement la même. Tant

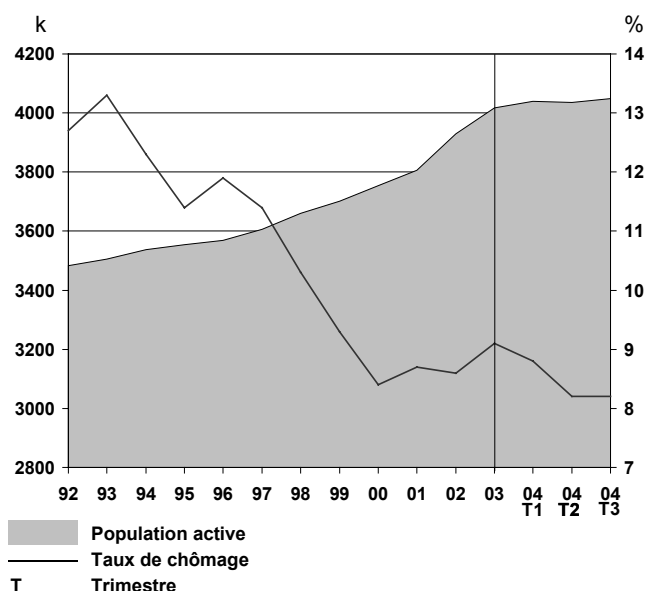
en 2003 qu'en 2004, ce sont les personnes de 25 ans et plus qui bénéficient des nouveaux emplois. Chez les hommes, les gains d'emplois se retrouvent uniquement chez les 25 ans et plus. Chez les femmes, les nouveaux emplois sont répartis entre les deux groupes d'âge, mais dans une proportion beaucoup plus faible chez les jeunes (20,7 % en 2003 et 3,6 % en 2004).

Après s'être maintenu sous la barre des 9 % de 2000 à 2002 (respectivement 8,4 %, 8,7 % et 8,6 %), le taux de chômage s'est élevé à 9,1 % en 2003 en raison de la croissance de la population active plus forte que celle de l'emploi. Le taux de chômage mensuel atteint même une pointe de 10,0 % en août 2003 alors qu'il se maintenait sous ce seuil depuis janvier 1999. Le léger recul de la participation au marché du travail au premier trimestre de 2004 se répercute sur le taux de chômage qui descend à 8,8 %. Ce retrait d'une partie de la population active se combine à la reprise de l'emploi à partir du deuxième trimestre : le taux de chômage baisse alors à 8,2 % et demeure stable au troisième trimestre. Le taux de chômage se maintient sous le seuil de 9 % à partir de février 2004 et atteint même un plancher de 8,0 % en mai et août de cette année (le taux mensuel le plus faible ayant été enregistré en mars et mai 1976 à 7,9 %), un niveau qu'il n'avait pas atteint depuis décembre 2000. Pour l'ensemble des neuf premiers mois de 2004, le taux de chômage se chiffre à 8,4 %, égalisant le niveau de 2000 historiquement le plus bas sur une base annuelle.

L'importante baisse du taux de chômage au cours de 2004, telle qu'elle est illustrée à la figure 6.5, s'explique, pour les six premiers mois, par la diminution de la population active. En effet, certains chercheurs d'emplois, découragés par le ralentissement du marché du travail en 2003 et sa stagnation au premier trimestre de 2004, se sont retirés de la population active, principalement au cours des trois premiers mois de 2004. La population active a ainsi fléchi de 0,5 % au premier trimestre de cette année et de 0,1 % au deuxième. Une progression de 0,3 % est notée au troisième trimestre de 2004. La baisse de la population active au cours du premier semestre s'est faite parallèlement à une croissance de l'emploi, entraînant ainsi une

diminution du nombre de chômeurs. Toutefois, la population active est demeurée au-dessus des 4 millions de personnes au cours des neuf premiers mois de 2004, s'élevant à 4 041 000 personnes en moyenne. Elle demeure ainsi au-dessus du sommet historique de 4 016 500 personnes enregistré en 2003. Pour l'année 2003, l'augmentation du nombre de chômeurs résulte d'une croissance de l'emploi (1,6 %) inférieure à celle de la population active (2,2 %). La même situation était observée en 2001. En 2002, la croissance de la population active (3,2 %) était légèrement plus faible que celle de l'emploi (3,4 %), maintenant le taux de chômage quasi inchangé par rapport à l'année précédente (8,6 % en 2002 et 8,7 % en 2001).

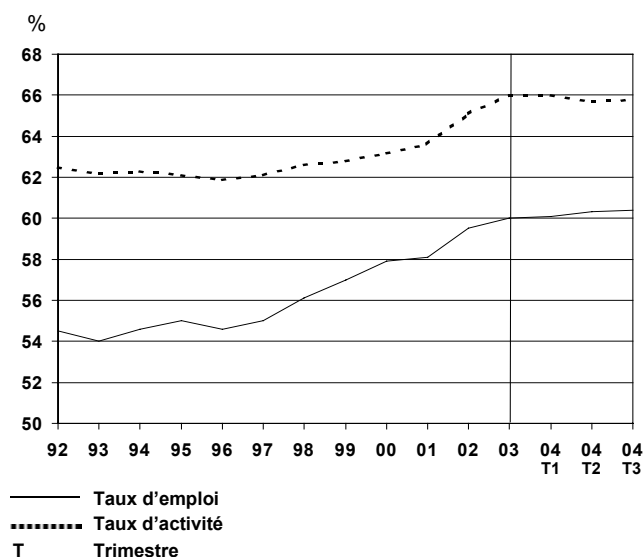
Figure 6.5
Population active et taux de chômage, au Québec, de 1992 à 2004



Le taux d'emploi (proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi) est en progression constante depuis son niveau de 1996 (54,6 %). En 2003, il atteint son niveau le plus haut depuis le début de la série chronologique en 1976, soit 60,0 %, progressant de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2002. Le taux d'emploi se maintient à un niveau élevé en 2004, enregistrant un nouveau sommet à 60,3 % pour la période des neuf premiers mois. Sur une base trimestrielle, la progression est observée à

chacun des trois trimestres, avec 60,1 % au premier, 60,3 % au second et 60,4 % au troisième. Il est à noter qu'en 2003, l'écart entre le taux d'emploi du Québec et celui du Canada (62,4 %) se chiffre à 2,4 points de pourcentage, alors qu'historiquement cet écart a toujours été supérieur à 3 points. Pour les trois premiers trimestres de 2004, la différence entre les deux taux est de 2,3 points, ce qui égale la meilleure performance du Québec sur ce plan, constatée en 2002.

Figure 6.6
Taux d'emploi et taux d'activité, au Québec, de 1992 à 2004



Le taux d'activité (proportion des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi ou étant au chômage) baisse légèrement en 2004, faisant suite à une augmentation continue sur une période de sept ans. Il est passé de 61,9 % en 1996 à 63,6 % en 2001 et progresse fortement à 65,1 % en 2002 et à 66 % en 2003. Le taux d'activité se replie légèrement en 2004, se fixant à 65,8 % pour les neuf premiers mois de l'année. Il s'est maintenu à un niveau élevé (66,0 %) au premier trimestre de 2004, mais a reculé à 65,7 % au deuxième et remonte quelque peu, à 65,8 %, au troisième. L'écart entre le taux d'activité du Québec et celui du Canada augmente très légèrement à 1,7 point de pourcentage pour les trois premiers trimestres de l'année. En 2002, cet écart était passé pour la première fois sous la barre des 2

points de pourcentage (1,8 point de pourcentage) et y demeure depuis. En 2003, l'écart le plus faible était constaté, à 1,5 point de pourcentage.

Pour l'ensemble de 2004, les analystes prévoient une croissance de l'emploi variant de 1,5 % à 1,6 %. Le taux de chômage se maintiendrait en dessous de 9 %, dans une fourchette allant de 8,3 % à 8,5 %. En 2005, les prévisionnistes s'attendent à une légère amélioration sur le marché du travail. Le rythme de la création d'emplois s'accélérait, le taux de croissance variant entre 1,6 % et 2,2 %. Le taux de chômage s'établirait entre 7,8 % et 8,5 %.

La rémunération

Le taux de croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne (en termes nominaux) se fixe à 1,7 % en 2003 après avoir augmenté de 2,9 % et 1,8 % respectivement en 2002 et 2001. Les taux de ces trois dernières années sont les plus élevés depuis 1992 (3,9 %). Pour les huit premiers mois de 2004, la croissance est de 0,7 % lorsque comparée à la même période de l'année précédente. Sur une base trimestrielle, la rémunération hebdomadaire moyenne est en décroissance au premier trimestre de 2004 (-0,5 %) mais la progression reprend au deuxième trimestre (0,8 %).

En termes réels¹⁵, la faible croissance de 0,2 % observée en 2003 fait suite à une hausse plus importante en 2002 (1,2 %). Une croissance est en fait notée depuis 2001 (0,4 %), faisant suite à cinq années de recul (de 1996 à 2000). La rémunération hebdomadaire moyenne régresse toutefois au cours des huit premiers mois de 2004, le taux de croissance en termes réels étant négatif (-0,3 %) sur la période. Cela est particulièrement le cas au premier trimestre (-1,3 %) alors qu'un faible gain est noté au second (0,2 %).

Le nombre d'heures hebdomadaires travaillées par les employés salariés, en excluant le temps supplémentaire, recule à 37,7 heures en 2003. Ce nombre

est passé de 35,5 heures en 1995 à 37,9 heures en 2001 et 2002, niveau le plus haut atteint depuis le début de la série statistique (1984). Un léger recul à 37,4 heures est enregistré en 2004 pour la période des huit premiers mois de l'année. Ce nombre est sensiblement le même que celui relevé pour chacun des deux premiers trimestres de l'année (37,5 et 37,4 heures respectivement)

Selon les prévisions, l'augmentation de la rémunération hebdomadaire moyenne (en termes nominaux) se situerait entre 1,3 % et 1,4 % pour l'ensemble de l'année 2004. Le taux de croissance serait toutefois supérieur en 2005, variant de 2,5 % à 3,1 %.

15. Comme cela est précisé à l'annexe G, les calculs en termes réels sont réalisés en utilisant l'indice implicite des prix des dépenses personnelles en biens et services.

Ce chapitre présente les tendances salariales sur le marché du travail québécois. Il se divise en trois sections. La première porte sur les taux d'augmentation en vigueur, d'une part pour les employés syndiqués et d'autre part pour les non-syndiqués¹. Dans une deuxième section, la question du pouvoir d'achat est examinée. La troisième section fournit de l'information sur les perspectives salariales. Cette dernière présente les taux d'augmentation accordés dans les conventions collectives selon leur date de signature. Le chapitre se termine par les perspectives salariales de l'Institut pour l'ensemble de 2004 et pour 2005 sur la base des clauses salariales en vigueur.

1. Les méthodologies relatives aux calculs des taux de croissance pour les travailleurs syndiqués et les non-syndiqués sont différentes. La comparaison des résultats doit donc se faire en tenant compte de cette limite.

La croissance salariale observée

L'analyse de la croissance salariale observée concerne, d'une part, les augmentations salariales accordées aux employés syndiqués et, d'autre part, les augmentations salariales octroyées aux employés non syndiqués. Les résultats de 2004 ainsi que ceux de 2003 sont présentés et mis en relation avec ceux des années précédentes. L'analyse porte surtout sur les deux dernières années, soit 2003 et les trois premiers trimestres de 2004, mais englobe aussi la décennie 1990 et le début des années 2000. Les figures et les annexes comprennent les résultats de 1986 à 2004² pour les employés syndiqués.

Les salariés syndiqués

La croissance salariale en 2003 et 2004

L'analyse des taux d'augmentation des clauses salariales en vigueur³ permet de mesurer, pour une année donnée, les augmentations attribuées aux échelles salariales dans les conventions collectives sans tenir compte de la date de signature. Ainsi, toutes les conventions collectives en vigueur, peu importe l'année de signature, sont prises en compte. Cette analyse distingue les employés syndiqués de l'administration québécoise et les autres salariés québécois syndiqués des différents secteurs du marché du travail⁴ (voir tableau 7.1).

Les résultats de 2004 sont préliminaires⁵. Ils se rapportent aux conventions collectives déposées au ministère du Travail, enregistrées dans la banque de données durant les trois premiers trimestres de 2004

2. La période choisie débute en 1986 puisque les données de l'administration québécoise ne sont disponibles qu'à partir de cette année-là.
3. Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe K.
4. Les différents secteurs pour lesquels des résultats sont fournis sont définis à la section sur la méthodologie au début du rapport.
5. Le tableau V de la section sur la méthodologie présente le nombre de conventions collectives, le nombre de salariés sur lesquels sont basés ces résultats ainsi que la représentativité de ces données.

et ayant une clause salariale en vigueur au 15 décembre 2004. Certaines conventions collectives ne font donc plus partie de la banque, ayant expiré avant le 15 décembre 2004.

En 2004, les données de la banque de conventions collectives du ministère prennent en compte 324 121 salariés, soit seulement 43 % de l'ensemble des salariés potentiellement couverts par la banque. Cela s'explique par le fait qu'aucun salarié de l'administration québécoise n'est inclus dans la banque, les conventions de ce secteur étant toutes expirées. Ainsi, les données de 2004 ne couvrent que des employés autres que ceux de l'administration québécoise. Compte tenu de cette situation, l'analyse pour 2004 ne portera pas sur l'ensemble des salariés syndiqués mais sur les autres salariés québécois syndiqués.

Tableau 7.1
Croissance nominale en vigueur, employés syndiqués québécois, en 2003 et 2004¹

| | 2003 | 2004 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| | % | |
| Ensemble des salariés québécois | 2,4 | 2,0 |
| Administration québécoise | 2,0 ² | .. ³ |
| Autres salariés québécois | 2,4 | 2,0 |
| Privé | 2,5 | 1,9 ⁴ |
| « Autre public » | 1,9 | 2,3 |
| Entreprises publiques québécoises | 3,0 | 2,2 |
| Universitaire | 2,7 | 6,5 ² |
| Municipal | 0,4 ⁵ | 2,0 |
| Fédéral | 2,8 | 2,6 ² |

1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données du ministère du Travail au cours des trois premiers trimestres de 2004 (données préliminaires).
2. Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.
3. Selon la banque de données du ministère du Travail, toutes les clauses salariales expirent avant le 15 décembre 2004 dans ce secteur.
4. Ce taux est fortement influencé par quatre conventions du secteur de la construction qui comptent pour 29,9 % de l'effectif du secteur privé. Sans ces conventions, le taux du secteur privé serait de 2,4 %.
5. Dans le secteur municipal, 79,2 % des salariés ont subi un gel de salaire en 2003.

Dans l'administration québécoise, la croissance salariale est de 2,0 % en 2003. Toutefois, il faut rappeler que ce résultat ne couvre que 2 267 employés, soit 0,6 % de l'effectif de l'administration québécoise potentiellement couvert par la banque de conventions collectives. En effet, la majorité des conventions collectives expiraient le 30 juin 2003 et seules deux conventions étaient en vigueur le 15 décembre 2003⁶. Le dernier résultat représentatif disponible dans l'administration québécoise est celui de 2002, le taux d'augmentation salariale s'établissant alors à 2,5 %⁷.

Le taux nominal d'augmentation moyen des clauses salariales en 2004 pour les autres salariés québécois syndiqués est de 2,0 %, inférieur à celui observé en 2003 (2,4 %). Les données utilisées pour 2004 prennent en compte 83,8 % des autres salariés québécois syndiqués potentiellement couverts par la banque.

Les clauses salariales des ententes du secteur privé accordent un taux nominal d'augmentation moyen plus faible en 2004 qu'en 2003, soit 1,9 % contre 2,5 %. Les résultats de 2004 couvrent 99,1 % de l'effectif syndiqué potentiellement couvert par la banque de conventions collectives dans le secteur privé.

Le secteur « autre public » affiche un taux de 2,3 % en 2004, en hausse par rapport à 2003 (1,9 %). Les données prennent en compte 56 668 employés, pour une couverture de 48,5 %⁸.

6. Il s'agit de la convention des agents de services correctionnels (2 092 salariés) et de celle des médecins omnipraticiens (175 salariés) qui expiraient le 31 décembre 2003.

7. Ce résultat prend en compte 319 122 salariés de l'administration québécoise, soit 87 % du nombre de salariés de l'administration québécoise potentiellement couverts par la banque.

8. Pour les composantes du secteur « autre public », les couvertures sont de 61,8 % dans le secteur des entreprises publiques québécoises, 21 % dans le secteur universitaire, 83,1 % dans le secteur municipal et 14,1 % dans le secteur fédéral. Compte tenu de la faible représentativité des secteurs universitaire et fédéral, l'analyse se rapportant à ces secteurs demeure limitée.

Quant aux sous-secteurs composant le secteur « autre public », deux d'entre eux affichent en 2004 une croissance de leur échelle salariale inférieure à celle de 2003. Il s'agit des entreprises publiques québécoises (2,2 % contre 3,0 %) et du secteur fédéral (2,6 % contre 2,8 %). À l'inverse, une hausse est enregistrée dans les secteurs universitaire et municipal. Dans le secteur universitaire, seulement trois conventions collectives sont en vigueur en 2004; elles octroient une augmentation d'échelle salariale moyenne de 6,5 %⁹, alors que la croissance était de 2,7 % en 2003. La croissance de 2004 s'explique par le taux élevé accordé à l'emploi modal dans les trois conventions prises en compte. Quant au secteur municipal, il affiche un taux de 2,0 % en 2004, contre 0,4 % en 2003. Il est important de noter que 79,2 % des salariés du secteur municipal ont subi un gel de salaire en 2003, alors qu'aucun gel n'est enregistré en 2004.

L'évolution de la croissance salariale

De 1991 à 1994, les salariés syndiqués des secteurs considérés ont généralement vu la croissance nominale de leur salaire s'affaiblir (voir figures 7.1a et 7.1b). Dans la plupart des secteurs, un regain a par la suite été observé, particulièrement dans les secteurs privé et municipal. Un fléchissement est observé en 1998 dans tous les secteurs étudiés, à l'exception des secteurs « entreprises publiques québécoises » et universitaire. Ces deux secteurs ont connu une situation différente puisque la croissance était très faible de 1995 à 1997, ne montrant pas de signe de relance. Le regain ne s'est donc amorcé qu'en 1998. Pour la plupart des secteurs étudiés, la tendance à la hausse s'est poursuivie de 1999 à 2001.

9. Mis à part l'augmentation salariale de base octroyée dans la convention collective, d'autres raisons peuvent expliquer une croissance salariale importante, dont un changement du mode de rémunération, des rajustements liés à l'équité salariale, une restructuration des échelles salariales et un rattrapage salarial.

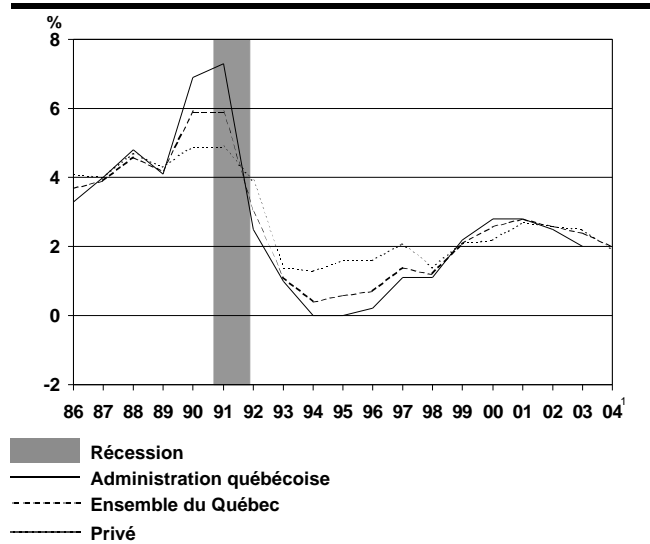
Il faut rappeler que les échelles salariales dans l'administration québécoise ont été gelées de 1994 à 1996 inclusivement. Entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1995, les employés de ce secteur ont été soumis à la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal (L.Q. 1993 chap. 37) qui prévoyait un gel des échelles salariales de deux ans ainsi qu'une réduction de la masse salariale de 1 %. Cette réduction concerne également le secteur universitaire, la plupart des entreprises publiques québécoises et plusieurs municipalités. Les résultats de 1993 à 1996 ne prennent pas en compte cette réduction puisqu'elle n'était pas intégrée aux échelles salariales¹⁰.

Au début des années 90, l'administration québécoise a affiché des taux d'augmentation particulièrement élevés. Pour les années 1990 et 1991, ces augmentations étaient respectivement de 6,9 % et de 7,3 % en incluant les relativités salariales (et autres rajustements salariaux). Lorsque ces rajustements ne sont pas pris en compte, les augmentations de base observées sont plutôt de 5,1 % et de 6 %. Ces croissances surpassent celles de 4,9 % observées dans le secteur privé pour ces deux années. De 1992 à 1998, la situation inverse se produit, les taux de croissance du secteur privé étant toujours plus élevés que ceux observés dans l'administration québécoise.

Cependant, de 1999 à 2001, la croissance salariale (incluant divers rajustements) redevient plus élevée dans l'administration québécoise que dans le secteur privé. Pour ces années, l'administration québécoise affiche des taux plus élevés que ceux observés dans chacun des autres secteurs, à l'exception des secteurs universitaire et fédéral en 2000 et du secteur fédéral en 2001. En 2002 et 2003, les taux sont moins élevés dans l'administration québécoise que ceux observés dans les autres secteurs, à l'exception du secteur universitaire en 2002 et du secteur municipal en 2003.

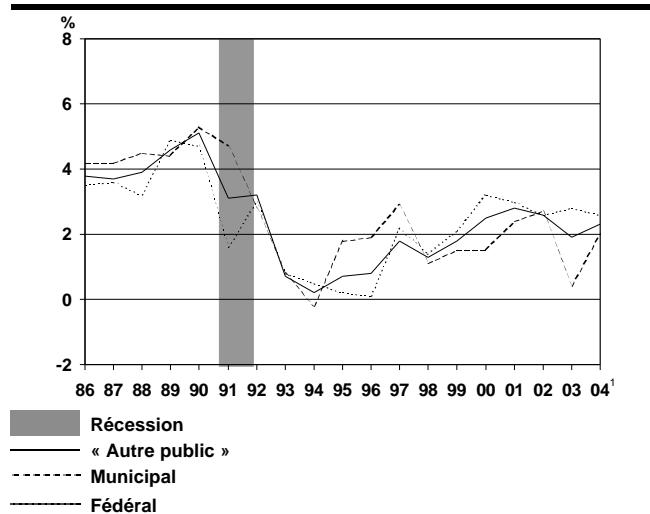
10. Le montant forfaitaire de 0,5 % accordé en avril 1996 est également exclu du taux de 1996 parce qu'il vise à compenser les mesures de récupération appliquées d'octobre 1995 à mars 1996.

Figure 7.1a
Évolution de la croissance salariale nominale en vigueur, employés syndiqués québécois, de 1986 à 2004¹



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2004 (données préliminaires).

Figure 7.1b
Évolution de la croissance salariale nominale en vigueur, employés syndiqués québécois, de 1986 à 2004¹



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2004 (données préliminaires).

Il est bon de rappeler que seulement deux conventions collectives sont prises en compte dans l'administration québécoise en 2003 et qu'aucun taux n'est disponible en 2004, les négociations étant en cours dans ce secteur.

Les salariés non syndiqués

Les résultats présentés dans cette section sont tirés de données provenant de différentes enquêtes de planification salariale. Ces dernières couvrent surtout les employés non syndiqués du secteur privé. Pour 2004, les données ont été recueillies auprès de cinq maisons d'experts-conseils¹¹. Les taux d'augmentation moyens sont calculés pour les échelles salariales et les salaires versés (voir tableau 7.2) pour l'ensemble des catégories d'emplois considérées dans la partie I de ce rapport (professionnels, techniciens, employés de bureau, employés de service et ouvriers). Il faut mentionner qu'une hausse de l'échelle salariale correspond à l'augmentation de base octroyée aux employés. Pour sa part, une hausse des salaires versés regroupe toute croissance salariale provenant de révisions d'échelles, le cas échéant, et d'ajustements individuels (par exemple : progression dans les échelles, augmentation de salaire pour les employés non couverts par une échelle salariale, rémunération selon le rendement, bonis, montants forfaitaires, etc.).

En 2004, les salariés non syndiqués des catégories d'emplois considérées dans ce rapport bénéficient d'augmentations moyennes à leurs échelles salariales se situant entre 2,0 % et 2,4 %. Les taux d'augmentation observés en 2003 variaient de 1,9 % à 2,8 %. Les taux d'augmentation des échelles salariales de 2004 sont semblables à ceux de 2003 selon trois des quatre sources consultées.

Un examen de la décennie 1990 montre que ces augmentations ont diminué de 1990 à 1995. D'un maximum de 5 % en 1990, les hausses ont chuté à un minimum de 1,2 % en 1995. De 1996 à 2001, une

reprise est notée puisque les augmentations moyennes atteignent un maximum de 2,7 %. Une baisse est toutefois observée en 2002. Selon chaque source, les augmentations octroyées cette année-là sont inférieures à celles de 2001. En 2003, les augmentations sont plus élevées qu'en 2002 selon trois des quatre sources consultées.

Les taux d'augmentation observés en 2004 pour les salaires versés varient de 2,8 % à 3,2 %. Les hausses salariales allaient de 2,7 % à 3,3 % en 2003. Les résultats de 2004 pour les taux d'augmentation moyens des salaires versés sont, pour toutes les sources, similaires à ceux de 2003.

Comme pour les augmentations relatives aux échelles de salaire, une tendance à la baisse est observée dans les hausses des salaires versés au cours de la période 1990-1994. Ces dernières sont passées d'un maximum de 5,9 % en 1990 à un minimum de 1,9 % en 1994. Une tendance à la hausse semble se dessiner par la suite, de 1995 à 2001. En 2002, une baisse notable est observée : les écarts entre les taux de 2001 et 2002 vont de 0,5 à 1,3 point de pourcentage. Les taux d'augmentation moyens des salaires versés en 2003 sont supérieurs à ceux de 2002.

Même si les cadres ne font pas l'objet de la comparaison, il est intéressant de compléter avec les hausses qui leur sont accordées et ainsi présenter le portrait général des salariés non syndiqués. En 2004, les augmentations d'échelles salariales varient entre 2,0 % et 2,4 % chez les cadres. Pour les salaires, les augmentations versées vont de 3,2 % à 3,7 %. En moyenne, pour les échelles salariales, les taux d'augmentation accordés aux cadres sont similaires à ceux des autres salariés non syndiqués. En ce qui a trait aux salaires versés, la hausse moyenne est supérieure chez les cadres.

11. Pour une troisième année consécutive, les données pour la province de Québec fournies par la maison de prévisions Morneau-Sobeco ne couvrent pas l'année en cours mais se rapportent uniquement à l'année suivante (2005).

Tableau 7.2

Évolution des taux d'augmentation moyens des échelles salariales et des salaires versés, selon les enquêtes de planification salariale¹, au Québec, de 1990 à 2004

| | Échelles salariales | | | | | Salaires versés | | | | |
|------|----------------------------|------------------|---------------|--------------------|----------------|----------------------------|------------------|---------------|--------------------|----------------|
| | Conference Board du Canada | AON | Towers Perrin | William M. Mercer | Morneau Sobeco | Conference Board du Canada | AON | Towers Perrin | William M. Mercer | Morneau Sobeco |
| | % | | | | | | | | | |
| 1990 | 5,0 | .. | 5,0 | 5,0 | .. | 5,4 | .. | 5,9 | 5,8 | .. |
| 1991 | 4,6 | .. | 4,5 | 4,2 | .. | 4,8 | .. | 5,3 | 5,1 | .. |
| 1992 | 2,8 | .. | 3,1 | 3,3 | .. | 3,5 | 3,3 | 4,0 | 3,9 | .. |
| 1993 | 1,6 | .. | 1,8 | 2,6 | .. | 2,3 | 2,0 | 2,4 | 3,1 | .. |
| 1994 | 1,3 | .. | 1,4 | 1,3 | .. | 1,9 | 2,1 | 2,2 | 1,9 | .. |
| 1995 | 1,2 | .. | 1,3 | 1,6 | .. | 2,0 | 2,3 | 2,4 | 2,5 | .. |
| 1996 | 1,7 | 1,6 | 1,5 | 1,8 | .. | 2,3 | 2,3 | 2,6 | 2,6 | .. |
| 1997 | 1,8 | 2,1 | 1,5 | 1,5 | 1,8 | 2,4 | 2,6 | 2,6 | 2,4 | 2,5 |
| 1998 | 2,1 | 2,3 ² | 2,1 | 2,0 | 2,5 | 2,8 | 2,9 ² | 3,0 | 2,8 | 3,0 |
| 1999 | 2,1 | 2,0 ² | 1,9 | 2,4 ^{2,3} | 2,0 | 3,2 | 2,9 ² | 3,3 | 3,0 ^{2,3} | 3,0 |
| 2000 | 2,2 | 2,6 ² | 2,4 | 2,4 ^{2,3} | 2,5 | 3,3 | 3,4 ² | 3,3 | 3,5 ^{2,3} | 3,3 |
| 2001 | 2,7 | 2,7 ² | 2,6 | 2,7 ^{2,3} | 2,6 | 3,6 | 3,5 ² | 3,8 | 3,6 ^{2,3} | 3,5 |
| 2002 | 2,1 | 2,5 | 1,6 | 2,3 ^{2,3} | .. | 2,6 | 3,0 | 2,5 | 3,1 ^{2,3} | .. |
| 2003 | 1,9 | 2,8 ⁴ | 2,0 | 2,5 ^{2,3} | .. | 2,7 | 3,3 ⁴ | 3,1 | 3,2 ^{2,3} | .. |
| 2004 | 2,0 | 2,3 ³ | 2,0 | 2,4 ³ | .. | 2,8 | 3,2 ³ | 3,2 | 3,2 ³ | .. |

1. Les résultats touchent principalement les salariés québécois non syndiqués du secteur privé. Pour chacune des sources, les taux d'augmentation moyens représentent une moyenne arithmétique des pourcentages d'augmentation effectuée pour l'ensemble des catégories d'emplois considérées par l'Institut.

2. Ce résultat ne prend pas en compte le taux d'augmentation moyen pour les postes de professionnels et de techniciens exclusifs au domaine de l'informatique.

3. Ce résultat exclut les gels des échelles.

4. Ce résultat touche uniquement les entreprises de la grande région de Montréal.

Le pouvoir d'achat des salariés

Cette section met en relation les augmentations aux échelles salariales et l'inflation. Ce lien permet de faire ressortir la croissance réelle des structures salariales, soit les gains ou les pertes de pouvoir d'achat¹².

En premier lieu, le pouvoir d'achat en 2003 et 2004 est présenté. Les résultats pour les secteurs analysés se trouvent au tableau 7.3. Ensuite, la distribution des salariés syndiqués selon différents niveaux d'augmentation (gel ou diminution de salaire, hausse salariale inférieure à la croissance de l'indice des prix à la consommation [IPC] et augmentation salariale égale ou supérieure à celle de l'IPC) est présentée¹³. Une perte de pouvoir d'achat touche tant les salariés subissant un gel ou une baisse de salaire que ceux obtenant une augmentation inférieure à celle de l'IPC. À l'inverse, tous les employés qui profitent d'une augmentation supérieure à la croissance de l'IPC voient leur pouvoir d'achat augmenter.

Dans un deuxième temps, le pouvoir d'achat de 1986 à 2004 est analysé.

Le pouvoir d'achat en 2003 et 2004

La croissance de l'IPC est de 1,7 % pour les neuf premiers mois de 2004 par rapport à la même période en 2003. Il s'agit d'une croissance moindre que celle observée pour l'année 2003, qui se situe à 2,5 %.

L'analyse pour 2003 et 2004 ne porte pas sur l'ensemble des salariés québécois mais sur les autres salariés québécois, c'est-à-dire excluant ceux de l'administration québécoise. En effet, aucun taux de croissance salariale ne peut être pris en compte pour l'année 2004 dans l'administration québécoise puisque toutes les conventions ont expiré avant le 15 décembre 2004. De plus, seulement deux ententes

étaient encore en vigueur au 15 décembre 2003, et celles-ci couvraient un nombre très réduit de salariés. Ces derniers subissaient une perte de pouvoir d'achat de 0,5 % en 2003.

Des gains de pouvoir d'achat sont observés pour tous les secteurs en 2004 et pour trois secteurs en 2003. Les salariés de tous les secteurs ont vu leur situation s'améliorer en 2004 en ce qui a trait au pouvoir d'achat, à l'exception des entreprises publiques québécoises où le pouvoir d'achat est demeuré stable. Étant donné que la croissance nominale est, en 2004, inférieure à celle de 2003 pour la majorité des secteurs, c'est la croissance de l'IPC, plus forte en 2003 qu'au cours des trois premiers trimestres de 2004, qui explique cette situation.

Pour les trois premiers trimestres de 2004, un gain de pouvoir d'achat de 0,3 % est observé chez les autres salariés québécois syndiqués; une perte de pouvoir d'achat de 0,1 % était observée en 2003.

Les salariés syndiqués du secteur privé bénéficient d'un léger gain de pouvoir d'achat en 2004, soit 0,2 %, alors qu'une stabilité du pouvoir d'achat était notée en 2003.

Tableau 7.3
Pouvoir d'achat des salariés, en 2003 et 2004¹

| | 2003 | 2004 |
|---------------------------------------|--------------------|------------------|
| | % | |
| Administration québécoise | - 0,5 ² | .. ³ |
| Autres salariés québécois (syndiqués) | - 0,1 | 0,3 |
| Privé | 0,0 | 0,2 |
| « Autre public » | - 0,6 | 0,6 |
| Entreprises publiques québécoises | 0,5 | 0,5 |
| Universitaire | 0,2 | 4,8 ² |
| Municipal | - 2,1 | 0,3 |
| Fédéral | 0,3 | 0,9 ² |
| Non-syndiqués (privé) | - 0,6 à 0,3 | 0,3 à 0,7 |
| Croissance de l'IPC | 2,5 | 1,7 ⁴ |

1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données du ministère du Travail au cours des trois premiers trimestres de 2004 (données préliminaires).

2. Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.

3. Selon la banque de données du ministère du Travail, toutes les clauses salariales expiront avant le 15 décembre 2004 dans ce secteur.

4. Croissance de l'IPC pour les neuf premiers mois de 2004 par rapport aux neuf premiers mois de 2003.

12. Les taux de croissance salariale réelle des salariés des secteurs étudiés sont présentés à l'annexe K.

13. Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe L.

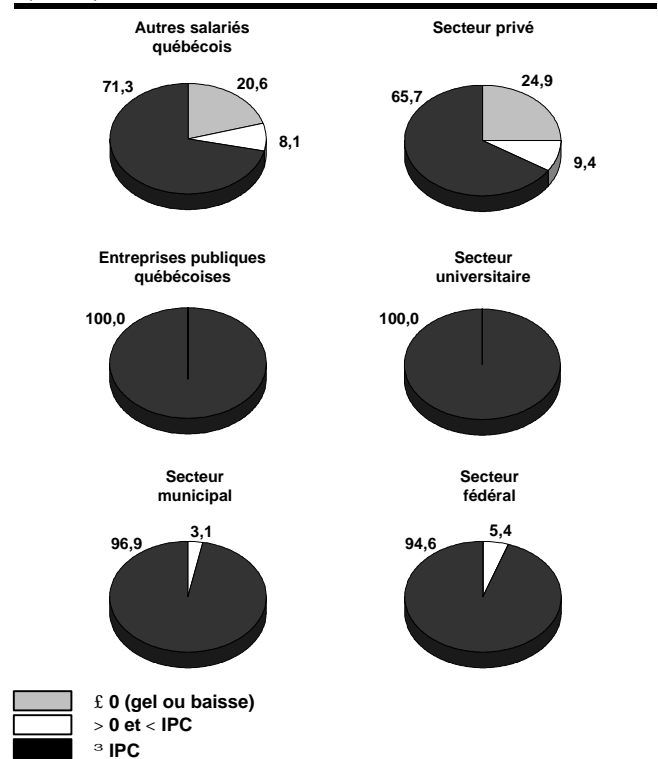
Le secteur « autre public » affiche un gain de pouvoir d'achat de 0,6 % en 2004, alors qu'il subissait une perte de pouvoir d'achat de 0,6 % en 2003. Tous les sous-secteurs qui composent le secteur « autre public » connaissent des gains de pouvoir d'achat en 2004. Les gains varient de 0,3 % dans le secteur municipal à 4,8 % dans les universités. La perte de pouvoir d'achat observée en 2003 dans le secteur « autre public » est attribuable au secteur municipal (-2,1 %); les autres sous-secteurs du secteur « autre public » bénéficiaient en 2003 de gains de pouvoir d'achat, variant de 0,2 % à 0,5 %.

La distribution des autres salariés québécois syndiqués selon la croissance salariale en vigueur montre que 71,3 % d'entre eux bénéficient en 2004 d'augmentations salariales égales ou supérieures à la croissance de l'IPC (voir figure 7.2). Il s'agit d'une augmentation importante par rapport à 2003, où 57,9 % des salariés de ce secteur se trouvaient dans cette situation.

La proportion des autres salariés québécois recevant des augmentations de leur échelle salariale inférieure à la croissance de l'IPC se chiffre à 8,1 %. Il s'agit d'une diminution importante par rapport à 2003 (31,3 %). Cependant, la proportion des autres salariés québécois syndiqués qui subissent un gel ou une baisse de salaire a presque doublé entre 2003 et 2004 (10,7 % contre 20,6 %). Cette augmentation est attribuable au secteur privé.

Les proportions des autres salariés québécois syndiqués obtenant des augmentations salariales égales ou supérieures à la croissance de l'IPC sont plus élevées en 2004 qu'en 2003 dans tous les secteurs étudiés. L'augmentation la plus importante est enregistrée dans le secteur municipal, puisque 96,9 % des salariés se voient octroyer en 2004 des augmentations à leur échelle salariale égales ou supérieures au taux d'inflation, alors que cette proportion était de seulement 5,0 % en 2003. Tous les employés des entreprises publiques québécoises et des universités ont droit à des augmentations moyennes égales ou supérieures à la croissance de l'IPC en 2004 (comparativement à 97,5 % et 61,0 % en 2003). Quant aux secteurs privé et fédéral, les

Figure 7.2
Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2004¹ (en %)



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2004 (données préliminaires).

Banque de données : annexe L.

proportions en 2004 sont respectivement de 65,7 % et 94,6 %; elles étaient de 58,8 % et 80,7 % en 2003.

En 2004, 9,4 % des employés du secteur privé se voient octroyer des augmentations salariales inférieures au taux d'inflation; cette proportion est de 5,4 % dans le secteur fédéral et de 3,1 % dans le secteur municipal. Il s'agit dans tous les cas d'une baisse par rapport à 2003, où ces proportions étaient respectivement de 35,8 %, 19,3 % et 15,8 %.

Aucun salarié des sous-secteurs du secteur « autre public » n'est affecté par un gel ou une baisse de salaire en 2004. La situation était la même en 2003 dans le secteur fédéral et les entreprises publiques québécoises. Dans les universités, 4,3 % des employés subissaient un gel ou une baisse de salaire

en 2003. Pour les employés du secteur municipal, il s'agit d'un changement important puisque 79,2 % d'entre eux subissaient en 2003 un gel ou une baisse de salaire. La seule augmentation de la proportion de gels ou baisses de salaire est notée dans le secteur privé, et elle est importante : 24,9 % des salariés de ce secteur sont affectés par cette mesure en 2004¹⁴, contre 5,3 % en 2003.

En 2004, les salariés non syndiqués des catégories d'emplois considérées par l'Institut bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat selon les sources consultées (en ce qui concerne les augmentations aux échelles salariales). Ces gains varient de 0,3 % à 0,7 %. En 2003, la situation variait d'une perte de pouvoir d'achat de 0,6 % à un gain de 0,3 %, selon la source consultée.

Le pouvoir d'achat de 1986 à 2004¹⁵

Cette section présente le pouvoir d'achat des salariés syndiqués québécois selon deux périodes couvrant plusieurs années à partir des clauses salariales en vigueur (voir annexes K et L). Le pouvoir d'achat des salariés pour la période de 1996 à 2004 est comparé à celui de la décennie de 1986 à 1995¹⁶. Cependant, pour plusieurs secteurs, le nombre de salariés couverts par une convention collective en vigueur au 15 décembre 2003 et/ou au 15 décembre 2004 est limité par rapport à l'effectif potentiellement couvert par la banque de conventions

14. La forte proportion de gels et baisses de salaire observée en 2004 dans le secteur privé est attribuable à deux conventions collectives du secteur de la construction. Celles-ci couvrent 19 % de l'effectif syndiqué du secteur privé et près des trois quarts de tous les employés visés par des gels ou baisses de salaire dans ce secteur.

15. Pour plusieurs secteurs, le nombre de salariés couverts par une convention collective en vigueur au 15 décembre 2003 et/ou au 15 décembre 2004 est limité par rapport à l'effectif potentiellement couvert par la banque de conventions du ministère du Travail. Ainsi, l'analyse portera également sur la période 1986-2002.

16. L'analyse porte sur 1986 à 2004 car les données sont disponibles depuis 1986. Le choix des périodes a été déterminé de façon à comparer des périodes de durée similaire.

collectives du ministère du Travail¹⁷. Ainsi, le tableau 7.4 présente également le pouvoir d'achat des salariés pour la période de 1996 à 2002, année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles dans tous les secteurs.

Tableau 7.4
Pouvoir d'achat¹, selon les clauses salariales en vigueur, pour les périodes de 1986 à 1995 et de 1996 à 2004

| | 1986 à 1995 | 1996 à 2002 | 1996 à 2004 |
|---|----------------|----------------|-----------------|
| | % | | |
| Ensemble des salariés syndiqués | 7,5 | 2,5 | .. ² |
| Administration québécoise avec rajustements salariaux | 8,2 | 1,7 | .. ² |
| Autres salariés québécois (syndiqués) | 6,9 | 3,5 | 3,9 |
| Privé | 9,9 | 3,9 | 4,3 |
| « Autre public » | 1,9 | 2,7 | .. ² |
| Entreprises publiques québécoises | 3,3 | 1,2 | 2,4 |
| Universitaire | 1,1 | 0,9 | .. ² |
| Municipal | 6,5 | 3,1 | 1,2 |
| Fédéral | - 1,9 | 3,8 | .. ² |

1. L'année de base pour l'IPC est 1992.

2. Les données disponibles pour 2003 et/ou 2004 sont insuffisantes.

Les salariés syndiqués québécois affichent, dans leur ensemble, un gain de pouvoir d'achat de 7,5 % pour la période 1986-1995. Le gain de pouvoir d'achat observé est beaucoup plus faible pour la période 1996-2002; il chute à 2,5 %. En outre, tous les secteurs analysés bénéficient de gains de pouvoir d'achat pour ces deux périodes, à l'exception du secteur fédéral pour la période 1986-1995.

Les salariés de l'administration québécoise connaissent un gain de pouvoir d'achat de 8,2 % pour la période 1986-1995 lorsque les divers rajustements salariaux sont pris en compte. Il faut se rappeler qu'à ce moment (entre 1989 et 1992), l'administration québécoise avait réalisé un exercice de relativités salariales et accordé des rajustements salariaux. Pour la période 1996-2002, un gain de pouvoir d'achat moindre est observé, soit 1,7 %.

17. Cela est dû notamment aux négociations qui ont cours dans les administrations québécoise et fédérale ainsi que dans les universités.

Tous les secteurs bénéficiant d'un gain de pouvoir d'achat pour la première période connaissent un gain moins important pour la période 1996-2002, à l'exception du secteur « autre public ». Lorsque la période 1996-2004 peut être étudiée, les salariés des secteurs concernés connaissent une meilleure situation pour cette période que pour la période 1996-2002, à l'exception des employés du secteur municipal.

Pour leur part, les autres salariés québécois syndiqués bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat de 6,9 % pour la période 1986-1995; ce gain chute de près de la moitié pour la période 1996-2002 (3,5 %). Lorsque la période 1996-2004 est prise en compte, les employés de ce secteur bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat de 3,9 %.

Les salariés du secteur privé profitent des gains de pouvoir d'achat les plus élevés de tous les secteurs étudiés pour les trois périodes analysées. Le gain se chiffre à 9,9 % pour la période 1986-1995, à 3,9 % pour la période 1996-2002 et à 4,3 % pour la période 1996-2004. Parmi les secteurs où se trouvent les autres salariés québécois, c'est dans ce secteur que la différence de gain de pouvoir d'achat est la plus marquée entre les deux premières périodes.

Les salariés des entreprises publiques québécoises bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat de 3,3 % pour la première période et de 1,2 % pour la période 1996-2002. Un gain est également noté lorsque la deuxième période s'étend de 1996 à 2004, soit 2,4 %.

Le secteur municipal affiche le gain de pouvoir d'achat le plus élevé parmi les sous-secteurs du secteur « autre public » pour la période 1986-1995, soit 6,5 %. Le gain diminue de plus de la moitié pour la période 1996-2002 (3,1 %). Lorsque la période 1996-2004 est considérée, le gain chute à 1,2 %.

Quant au secteur universitaire, il montre le gain de pouvoir d'achat le plus faible de tous les secteurs étudiés pour les deux périodes, soit 1,1 % pour la période 1986-1995 et 0,9 % pour la période 1996-2002.

Le secteur fédéral connaît une amélioration de sa situation d'une période à l'autre. Une perte de pouvoir d'achat de 1,9 % est enregistrée pour la période 1986-1995, alors que les salariés de ce secteur bénéficient d'un gain de 3,8 % pour la période 1996-2002.

Les perspectives salariales

Quelles seront les augmentations pour l'ensemble de l'année 2004 et pour 2005? Cette section répond à cette question à l'aide de deux types d'informations. D'une part, les dernières conventions signées permettent de dégager une tendance quant aux taux d'augmentation accordés récemment aux travailleurs syndiqués. D'autre part, les perspectives salariales pour l'ensemble de 2004 et pour 2005 peuvent être calculées à partir des conventions collectives déjà en vigueur pour les salariés syndiqués. Les enquêtes de planification salariale fournissent, quant à elles, les taux d'augmentation des échelles salariales en 2004 et les taux prévus pour l'année 2005 en ce qui concerne les employés non syndiqués du secteur privé.

Les augmentations salariales selon la date de signature des conventions collectives

L'analyse précédente a mis en lumière la croissance salariale en vigueur chez les salariés syndiqués depuis 1986. Les augmentations sont maintenant présentées selon l'année de signature des conventions collectives¹⁸.

Les conventions collectives signées en 2003 et 2004

Les conventions collectives signées en 2003 et aux trois premiers trimestres de 2004 donnent de l'information sur les derniers règlements salariaux intervenus sur le marché du travail québécois¹⁹. Un taux d'augmentation annuel moyen est calculé pour la durée de la convention collective.

Les résultats présentés dans cette section sont basés sur l'indicateur des gains (voir tableau 7.5). Cet indicateur tient compte du moment où les hausses salariales sont accordées dans le cadre de la convention collective. Un autre indicateur, celui des taux, est fourni à titre de complément à l'indicateur

18. Les résultats détaillés sont présentés aux annexes M et N.

19. Un tableau présentant le nombre de conventions et de salariés sur lesquels sont basés ces résultats se trouve dans la section sur la méthodologie.

des gains. Il reflète l'évolution des structures salariales sans tenir compte du moment où sont versées les augmentations. L'indicateur des taux est présenté en annexe.

Tableau 7.5
Croissance salariale selon la date de signature des conventions collectives, employés syndiqués québécois, en 2003 et 2004¹

| | 2003 | 2004 |
|-----------------------------------|------------------|-----------------|
| | % | |
| Ensemble des salariés québécois | 2,4 | 2,2 |
| Administration québécoise | 2,0 ² | .. ³ |
| Autres salariés québécois | 2,4 | 2,2 |
| Privé | 2,6 | 2,1 |
| « Autre public » | 2,2 | 3,7 |
| Entreprises publiques québécoises | 2,2 | 2,3 |
| Universitaire | 3,0 | 6,3 |
| Municipal | 1,5 | 1,5 |
| Fédéral | 2,9 | .. ³ |

1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données du ministère du Travail au cours des trois premiers trimestres de 2004 (données préliminaires).

2. Seulement deux conventions collectives ont été signées dans l'administration québécoise en 2003.

3. Selon la banque de données du ministère du Travail, aucune convention n'a été signée au cours des neuf premiers mois de 2004 dans ce secteur.

Dans l'administration québécoise, selon la banque de données du ministère, aucune convention collective n'a été enregistrée en 2004 et seulement deux ont été ratifiées en 2003, avec un taux moyen d'augmentation annuelle de 2 %. Ainsi, l'analyse portera sur les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise plutôt que sur l'ensemble des salariés syndiqués.

Pour l'ensemble des autres salariés québécois syndiqués, les ententes signées aux trois premiers trimestres de 2004 octroient un taux de croissance annuelle moyen de 2,2 %. Il s'agit d'une baisse par rapport au 2,4 % accordé dans les ententes signées en 2003. Il est bon de noter que 124 conventions collectives ont été signées au cours des trois premiers trimestres de 2004, alors que 231 ont été signées en 2003. Pour cette dernière année, il s'agit d'un ajout de 116 conventions dans la banque du ministère du Travail depuis la publication de l'édition 2003 du rapport de rémunération.

Le secteur privé affiche en 2004 un taux annuel moyen d'augmentation de 2,1 %, beaucoup moins élevé que celui observé en 2003 (2,6 %). Ce résultat est attribuable à quatre ententes signées dans le secteur de la construction en 2004. Ces dernières couvrent plus des trois quarts des salariés visés par un renouvellement de convention dans le secteur privé. Dans l'ensemble du secteur privé, 112 conventions collectives ont été ratifiées au cours des trois premiers trimestres de 2004, contre 190 en 2003.

Le taux de croissance annuelle moyen observé dans les conventions signées en 2004 dans le secteur « autre public » est nettement supérieur à celui de l'année précédente. En effet, l'augmentation moyenne est de 3,7 %, alors qu'elle était de 2,2 % en 2003. Les taux reposent sur 12 ententes conclues en 2004 et 41 en 2003. L'augmentation du taux est attribuable au secteur universitaire, où trois conventions signées octroient un taux annuel moyen de 6,3 % en 2004. Le taux d'augmentation moyen des conventions signées en 2003 dans ce secteur était de 3 %. Le secteur municipal affiche un taux moyen d'augmentation de 1,5 %, tant en 2003 qu'en 2004, soit le taux le plus faible de tous les secteurs étudiés. Par contre, dans les entreprises publiques québécoises, les ententes signées au cours des trois premiers trimestres de 2004 (2,3 %) présentent une croissance un peu plus élevée que celles signées en 2003 (2,2 %).

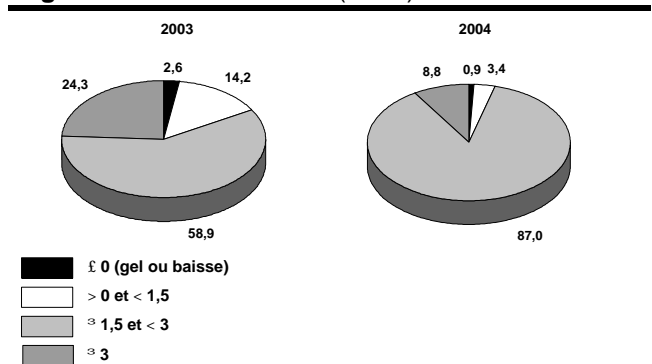
Aucune nouvelle convention collective n'a été signée dans le secteur fédéral au cours des trois premiers trimestres de 2004. Les conventions collectives de l'administration fédérale sont venues à échéance et les négociations sont en cours.

Selon les conventions signées au cours des trois premiers trimestres de 2004, 95,8 % des salariés syndiqués québécois autres que ceux de l'administration québécoise reçoivent des augmentations égales ou supérieures à 1,5 %. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux ententes signées en 2003 (83,2 %) et 2002 (89,9 %). Tous les salariés des entreprises publiques québécoises et des universités pour lesquels des ententes ont été signées en 2004 bénéficient d'augmentations égales ou supérieures à

1,5 %. Dans les secteurs privé et municipal, les proportions sont respectivement de 97,5 % et 11,8 %.

Parmi l'ensemble des autres salariés québécois syndiqués, 87 % obtiennent une augmentation se situant entre 1,5 % et 3 % dans le cadre des ententes signées en 2004 (voir figure 7.3). Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2003 (58,9 %) et 2002 (45,9 %). En 2004, une forte hausse de la proportion de salariés syndiqués du secteur privé obtenant des augmentations entre 1,5 % et 3 % est constatée par rapport aux deux années précédentes (90,7 % en 2004 contre 54,4 % en 2003 et 45,8 % en 2002). Dans le secteur « autre public », 23,7 % des employés obtiennent des croissances moyennes entre 1,5 % et 3 % en 2004. Il s'agit d'une diminution importante par rapport à 2003 (64,3 %) et 2002 (46,4 %). Par ailleurs, 8,8 % des autres salariés québécois syndiqués bénéficient d'augmentations salariales moyennes de 3 % ou plus dans le cadre des ententes signées en 2004; il s'agit d'une nette diminution par rapport à 2003 (24,3 %) et 2002 (44,1 %). Le secteur privé est en grande partie responsable de ces résultats, puisque 72,9 % des salariés visés par ces augmentations en 2004, 77,6 % en 2003 et 84,5 % en 2002 sont issus de ce secteur.

Figure 7.3
Distribution des « autres salariés québécois syndiqués » selon les taux d'augmentation accordés dans les conventions collectives nouvellement signées en 2003 et 2004¹ (en %)



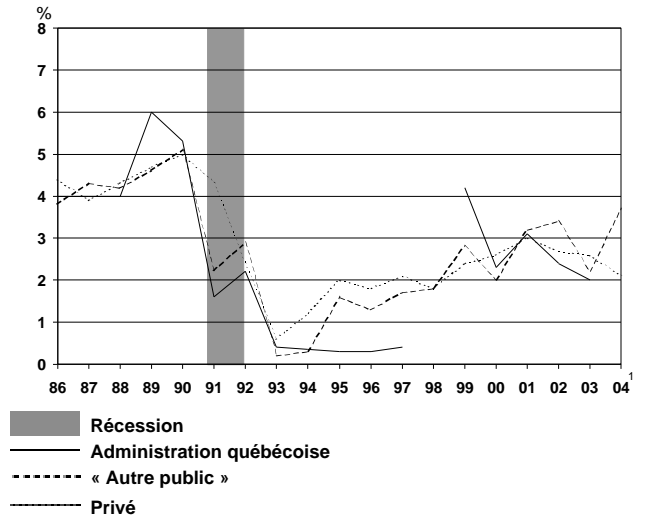
1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2004 (données préliminaires).

La proportion des autres salariés québécois syndiqués subissant un gel ou une baisse de salaire s'est établit à 0,9 % en ce qui a trait aux ententes signées au cours des neuf premiers mois de 2004. Il s'agit d'une diminution par rapport à 2003 (2,6 %) et 2002 (1,5 %). Tous les salariés visés par une telle mesure selon les conventions conclues en 2004 et 2002 se trouvent dans le secteur privé; aucun gel n'est observé dans les autres secteurs. En 2003, 86,6 % des personnes touchées par un gel ou une baisse salariale se trouvaient dans ce secteur, et 13,4 % dans le secteur fédéral.

Les conventions collectives signées de 1986 à 2004

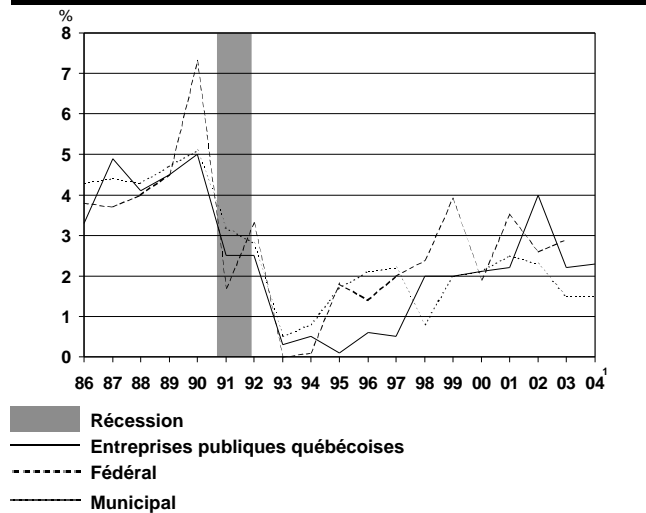
À partir de 1990, une tendance à la baisse est observée jusqu'en 1993 en ce qui a trait aux taux d'augmentation moyens offerts par les conventions collectives signées durant cette période (voir figures 7.4a et 7.4b). Par la suite, à partir de 1994 ou 1995, une tendance à la hausse se dessine dans trois secteurs (privé, municipal et fédéral). Cette tendance se poursuit jusqu'en 1999 dans le secteur fédéral et jusqu'en 2001 dans les secteurs privé et municipal. Il est à noter que, pour la période allant de 1993 à 1997, la tendance des augmentations accordées dans l'administration québécoise, les entreprises publiques québécoises et le secteur universitaire est linéaire et avoisine le zéro. À partir, respectivement, de 1999, 1998 et 2000, les taux moyens négociés dans ces secteurs sont nettement plus élevés. Une tendance légèrement à la baisse se remarque depuis 2002 dans les secteurs privé et municipal, de même que dans l'administration québécoise.

Figure 7.4a
Évolution des augmentations salariales selon la date de signature des ententes, de 1986 à 2004¹



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2004 (données préliminaires).

Figure 7.4b
Évolution des augmentations salariales selon la date de signature des ententes, de 1986 à 2004¹



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2004 (données préliminaires).

Les perspectives salariales pour l'ensemble de 2004 et pour 2005

L'Institut a établi des perspectives à partir des données préliminaires des clauses salariales des conventions collectives en vigueur en 2004 et 2005.

Dans l'administration québécoise, aucune clause salariale n'est en vigueur en 2004 et 2005, les négociations étant en cours. Le taux de croissance ne peut donc pas être établi. Il est bon de rappeler qu'en général les salariés de l'administration québécoise représentent environ la moitié de l'effectif syndiqué couvert par la banque de conventions collectives.

Étant donné qu'aucun taux n'est disponible en 2004 pour l'administration québécoise, l'analyse des perspectives salariales portera sur les autres salariés québécois syndiqués. Selon les perspectives salariales, le taux de croissance des échelles salariales prévu pour les autres salariés québécois syndiqués est de 2,0 % en 2004²⁰. En 2005, les perspectives de croissance de structure salariale sont supérieures, se situant à 2,6 %.

Dans deux des trois secteurs pour lesquels des perspectives sont établies, la croissance anticipée en 2005 est supérieure à celle prévue en 2004. C'est le cas du secteur privé qui, pour 2005, présente une perspective salariale de 2,6 %, supérieure à celle de 2004 qui est de 1,9 %. Dans le secteur municipal, le taux de croissance attendu pour 2005 est également en hausse par rapport à celui prévu pour 2004 (2,5 % contre 2,0 %).

Tant en 2004 qu'en 2005, les entreprises publiques québécoises présentent une perspective de 2,2 %. Quant aux secteurs fédéral et universitaire, les données disponibles ne permettent pas d'établir de perspectives pour 2004 et 2005.

Chez les employés non syndiqués, la croissance anticipée en ce qui a trait aux échelles salariales varierait, selon les sources consultées, entre 2,0 % et

2,4 %, en 2004 comme en 2005²¹. La croissance moyenne prévue est de 2,2 % dans les deux cas.

En ce qui concerne les autres salariés québécois dans leur ensemble (syndiqués et non syndiqués), l'Institut prévoit une croissance moyenne des échelles salariales de 2,1 % en 2004 et de 2,3 % en 2005.

Ces perspectives salariales permettent de prévoir un gain de pouvoir d'achat de 0,3 % en 2004 et de 0,2 % en 2005 pour l'ensemble des autres salariés québécois. Des gains de pouvoir d'achat sont prévus en 2004 et 2005 dans tous les secteurs analysés pour les salariés syndiqués; ils vont de 0,1 % à 0,5 % selon l'année et le secteur. Chez les non-syndiqués, les perspectives pour 2004 et 2005 indiquent un gain moyen de pouvoir d'achat de 0,4 % et de 0,1 % respectivement.

Tableau 7.6
Perspectives salariales pour 2004 et 2005¹

| | 2004 | 2005 |
|--|-----------------|-----------------|
| | % | |
| « Autres salariés québécois ² » | 2,1 | 2,3 |
| « Autres salariés québécois » (syndiqués) | 2,0 | 2,6 |
| Privé | 1,9 | 2,6 |
| Entreprises publiques québécoises | 2,2 | 2,2 |
| Universitaire | .. ³ | .. ⁴ |
| Municipal | 2,0 | 2,5 |
| Fédéral | .. ³ | .. ³ |
| Non-syndiqués | 2,0 à 2,4 | 2,0 à 2,4 |
| Croissance de l'IPC prévue | 1,8 | 2,1 |

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Le taux de syndicalisation des six premiers mois de 2004 est de 40,7 %.
3. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur.
4. Selon la banque de données du ministère du Travail, toutes les clauses salariales expirent avant le 15 décembre 2005 dans ce secteur.

20. Pour 2004, les résultats couvrent 324 121 salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise.

21. Même si la majorité des enquêtes de planification salariale couvrent des employés du secteur privé, l'Institut émet l'hypothèse que les perspectives seront semblables pour l'ensemble des salariés québécois non syndiqués.